

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems.

JANVIER 1724.

TOME XL.



A LUXEMBOURG,
Chez ANRRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catho-
que, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXV.

*Avec Privilège de Sa Sarcée Majesté Impriiale
& Catholique & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Scur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine: on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais: de même que les Mémoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Republique des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, Mercurus Historiques, Lettres Historiques & l'Esprit des Cours.

LA CLEF DU CABINET³

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Janvier 1724.

A R T I C L E I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature,
& autres Remarques curieuses, depuis le
mois dernier.*

I. **J**E ne connois que deux sortes de gens qui ayent sujet de se plaindre de la Paix : les gens de Guerre qu'elle retient malgré eux dans l'inaction, & les Journalistes qui sont réduits à ne sçavoir presque plus que dire. Des fêtes, des parties de plaisir, des réjouissances publiques, quelques Alliances qui se contractent entre les Souverains, quelques négociations dont on ignore toujours le résultat, des Naissances, des Morts, des Mariages, composent tout le fond d'un Auteur dans ces tems de tranquillité ; il faut repeter à chaque Article la même chose, & suer pour remplir cinq feuilles de papier, qui à la fin ne contiennent rien, & souvent fatiguent & endorment le Lecteur. La Guerre, au contraire, est pour lui un champ vaste dans lequel il cueille des fleurs à pleines mains ; c'est pendant ce tems que le sort d'un Ecrivain est doux. Livre-t-on un

Combat, assiege-t-on une Ville? Il lui suffit de copier par mois cinq ou six Relations tant bonnes que mauvaises, s'étendre pendant la Campagne sur la marche & le mouvement des Armées; voilà un Journal fait & complet, & il ne reste pas même de place pour l'Enigme, le Privilege & la Table. Si l'Hiver approche, nouvelle maniere; il se jette sur la distribution des Quartiers, sur les préparatifs de la Campagne prochaine, sur les bruits qui se repandent d'une Paix ou d'une Alliance, & insensiblement il gagne le Printems, qui lui ouvre de rechef une plus ample carrière. C'est là le Siecle d'or pour un Journaliste, pendant lequel, & à peu de frais, il entasse volume sur volume, & jouit d'une abondante recolte que lui fournoissent l'oisiveté & la curiosité du public, qui prend pour des Oracles ces raisonnemens à perte de vûe, & pour des veritez, toutes les saillies que son imagination lui fournit. Cet heureux tems n'est plus, & les choses ont bien changé. Mon dessein, au commencement de cette année, étoit de donner une ample recapitulation de ce qui s'est passé en 1723. de plus considerable en *Europe*, & je ne trouve rien qui puisse piquer la curiosité.

Il auroit été aisé dans une autre saison de satisfaire à ce devoir, mais à present rien de plus sterile. Il faudroit passer en *Asie*, qui est actuellement le Théâtre d'une grande revolution, si on vouloit exposer quelque chose qui en valût la peine; le Trône de *Perse* ébranlé & occupé par un Rebelle appuyé de la protection de la *Porte*; le *Sophi* fugitif, & les grands préparatifs du *Czar* pour le rétablir, seroient des objets assez interessans, si ce qui se passe dans cette partie du monde, étoit de nôtre ressort; mais nous nous en tenons aux

évène-

des Princes Ec. Janvier 1724. 5

événemens qui surviennent en *Europe*, & ce sont-là nos bornes. On n'y voit plus dans le calme profond, dont jouissent les Nations, de ces faits qui surprennent, & qui puissent servir d'époques memorables à la posterité; les nouvelles y sont reduites au détail domestique des Cours, & à quelques Négociations dont on ne voit pas la fin. Telles sont celles qui depuis près de 4. ans tiennent le Congrès de *Cambrai* en échec, & toute l'*Europe* dans l'attente d'un Traité général & décisif qui affermissent la Paix qui n'est encore, pour ainsi dire, qu'ébauchée. Les choses étant dans cette disposition, ce seroit s'engager dans des raisonnemens inutiles & ennuyans que de vouloir fixer l'état présent de l'*Europe*, & entrer dans l'énumération d'une infinité de faits particuliers qui n'ont rien d'intéressant. La mort du Grand Duc de *Toscane*, qui vient d'arriver, pourra changer la face des affaires, & alors la matière ne nous manquera pas, soit que la guerre se rallume à l'occasion de la succession de ce Prince, ou que les Puissances intéressées à conserver la Paix, trouvent le moyen de détourner l'orage dont on est menacé. Mais, me dirait-on, voilà un long préambule pour nous annoncer la stérilité des nouvelles, & qu'on n'a rien à nous dire: ne peut-on pas s'exprimer en moins de paroles, & à quoi bon ce verbiage? Lecteur, je cherche à vous amuser; & c'est beaucoup pour moi d'avoir par un discours, à la vérité assez hors d'œuvre, trouvé le moyen de remplir deux ou trois pages.

II. L'Impératrice Eleonore, Epouse de feu l'Empereur Leopold, & Mere de l'Empereur Regnant, a été sans contredit une des plus pieuse & des plus vertueuse Princesse qui ait paru depuis plusieurs siècles. C'est un parfait modèle, digne d'être

*Histoire de
l'Imperatrice
Eleonore,
Mere de
l'Empereur
Regnant.*

tre proposé, non seulement aux Reines, mais encore aux Dames, & à quiconque veut avoir soin de son salut. Quoique cette Princesse soit morte assez récemment, sçavoit le 19. Janvier de l'année 1720., on a déjà donné sa vie en trois Langues différentes : d'abord en Latin, ensuite en Italien, & enfin en François. Preuve incontestable que la flaterie n'a aucune part à ces éloges, puisque toutes les Nations concourent à lui rendre la même justice. L'Édition Française qui est la dernière, & celle dont nous allons rendre compte ; l'Auteur la tire de l'Histoire Italienne du Pere de Ceva, qui est plus complete que la première, & à laquelle il a joint quelques traits considérables qui mettent encore dans un plus beau jour le Christianisme heroïque de cette Auguste Imperatrice. Nous en détacherons quelques Extraits, seulement pour faire connoître l'Ouvrage aux Curieux, qui se trouve à Paris, chez Jean Tombert, Claude la Bottiere, & Antoine Thomelin, où il vient d'être imprimé en 1723. Commençons par la Preface.

Elle contient un Abregé des vertus de Philippe Guillaume Duc de Neubourg, depuis Electeur du St. Empire, Pere d'Eleonore. Ce fut un très-Grand Prince que sa prudence & la force de son génie très cultivé, firent regarder comme le Nestor de l'Allemagne, & sa pieté & son zèle, comme le Défenseur & le Propagateur de la Religion. La science de la Guerre & de la Paix, & l'art de manier les affaires, pensèrent lui procurer la Couronne de Pologne. Il étoit juste, équitable, droit, & desintéressé au souverain degré : il ne manqua jamais d'entendre la Messe chaque jour durant quarante ans, & tous les matins, malgré
les

des Princes, &c. Janvier 1724. 7

les grandes affaires, il faisoit deux heures entières d'Oraison. Il fut honoré des Papes comme un Bienfaiteur, & de l'Empereur Leopold comme un Pere: " Toutes choses, dit l'Auteur, qui prou-

„ vent assez, que la devotion ne dégrade point
„ l'esprit, le bon sens, le courage & la majesté.
L'Histoire d'*Eleonore* la Fille, est divisée en quatre Livres. Cette Princesse nâquit le jour de l'*Epiphanie* l'an 1655. à *Dusseldorf*. Plusieurs traits échapez dès son enfance promettoient quelque chose d'extraordinaire & de grand. Sa compassion efficace pour les malheureux, son application à dompter son humeur, & à contrecarter ses volontez, sa tendre pieté, sa promptitude à correspondre à l'excellente éducation que lui donnoit le Duc son Pere, en un mot, ses vertus naissantes, font presque croire au Lecteur qu'on parle d'une personne dont la raison est déjà meurie par les années, tandis qu'on expose l'enfance d'*Eleonore*. Mais sans m'arrêter à suivre historiquement ses années toutes sanctifiées par un accroissement de vertus, je passe à son caractère tel qu'on le trouve dépeint dans son Histoire. " Elle avoit
„ la force du corps & de l'esprit bien au-dessus
„ de son Sexe. Ses frequentes calamitez, les fati-
„ gues continuelles, & ses austerités extraordi-
„ naires, pûrent bien alterer, mais non pas abat-
„ tre sa santé, durant une assez longue suite d'an-
„ nées. Elle étoit d'un temperament tout de feu,
„ très vive en tout ce qu'Elle faisoit, incapable de
„ souffrir la lenteur & l'oïssiveté. . . . Son humeur
„ étoit naturellement gaye, affable, douce, en-
„ joiée, un souris fin ouvert & plein de can-
„ deur, versoit une grace infinie sur ses levres;
„ la douceur de la voix & de ses paroles, qu'Elle
„ assaisonna d'un je ne sçais quel air animé, ré-
„ pandu

„ perdu sur ses yeux & sur son visage, lui attri-
 „ toit également le respect & l'affection des cœurs,
 „ par tout où Elle paroissoit, elle apportoit la joye
 „ & la serenité; & il est souvent arrivé qu'un seul
 „ de ses regards dissipoit les nuages de la plus
 „ sombre tristesse. Mais à ces graces naturelles,
 „ *Eleonore* joignoit une modestie non affectée,
 „ & une reserve dans ses manieres, qui étoit le
 „ fruit de ses reflexions, & d'une application con-
 „ tinuelle à se rendre maîtresse d'Elle-même...
 „ Le plus grand obstacle qu'Elle eut à vaincre,
 „ fut la promptitude & la colere.... Il lui en
 „ coura pour dompter cette humeur.... Mais
 „ Elle vint à bout de l'éteuffer sans qu'il y parut
 „ en aucune sorte... Elle cachoit sous un habit
 „ de femme un courage ferme & intrepide, pour
 „ ne pas dire martial: son intrepidité alloit jus-
 „ qu'à retenir les mouvemens involontaires de
 „ la peur; ce qui a paru en diverses rencontres...
 „ A l'égard de la fermeté, on en voit plusieurs
 „ traits dans son Histoire; mais Elle l'employoit
 „ avec vigueur, quand il s'agissoit de vaincre les
 „ obstacles pour conduire à la fin quelque entre-
 „ prise de pieté. Elle déliberoit prudemment, &
 „ ne prenoit son parti qu'après bien des reflexions,
 „ par la défiance qu'Elle avoit d'Elle-même,
 „ & dans l'appréhension de rien précipiter;
 „ mais quand Elle l'avoit pris, rien ne l'ébran-
 „ loit, les difficultez mêmes ne faisoient que l'en-
 „ flammer. Et si l'on venoit à murmurer, Elle
 „ se mettoit au dessus de ces vains bruits, non
 „ point par hauteur, mais par cette superiorité
 „ de génie, qui fait que les Princes sçavans dans
 „ l'art de gouverner, laissent au peuple & aux
 „ Courtisans la liberté d'exhaler leurs idées, tan-
 „ dis qu'ils poursuivent de leur côté les desseins
 „ qu'ils

» qu'ils ont jugé mûrement être du bien public
» & de la gloire de Dieu &c.

Eleonore ne songeoit qu'à se renfermer dans un Cloître, jusqu'à méditer une fuite de la Maison paternelle, lorsque l'Empereur *Leopold* jeta les yeux sur Elle pour l'élever sur le Trône Impérial, après la mort de sa seconde Epouse. La pieuse Princesse ne se rendit que quand on l'eut convaincuë que ce Mariage importoit au bien de la Religion Catholique & ne devint Imperatrice, que pour devenir la mere de ses Sujets, sur tout dans l'horrible contagion qui enleva la troisième partie du Peuple de *Vienne*. A la ceremonie de son Couronnement en qualité de Reine de *Hongrie*, Elle refusa un présent de 20000. écus d'or, que lui offrirent tous les Ordres du Royaume. Mais il semble qu'*Eleonore* n'eut été élevée à un si haut rang, que pour être exposée aux plus tristes revers : Elle eut besoin de toute sa piété dans le fameux Siege de *Vienne* en 1683. *Kara Mustafa*, Grand Visir, a la tête de 300000. hommes feignit d'assiéger *Favarin*, & a l'aide de cette feinte ayant passé le *Raab*, il vint fondre sur *Vienne*, si brutalement, que lorsqu'il parut au dehors de la Place, *Leopold*, & son Epouse en sortoient du côté opposé : ainsi l'avoit-on réglé dans le Conseil, pour ne pas exposer dans leurs Augustes Personnes le salut & la Majesté de l'Empire.

« On laisse à juger au Lecteur quels dûrent
» être dans cette fuite précipitée les sentimens de
» l'infortunée *Eleonore*, quand Elle vit à travers
» les ombres de la nuit, au delà de l'autre
» Rivage les Villages en feu, les armes éri-
» cellantes de l'ennemi, les Campagnes inondées
» d'une Armée innombrable de Turcs, de Hongrois
» &

„ & de Tartares, la Ville Imperiale livrée à un
 „ affaut prochain, le Palais abandonné, l'Empire
 „ à deux doigts de fa perte, & Elle-même en-
 „ fin contrainte, de fuite malgré une grossesse avan-
 „ cée, sans armes, sans appuy, sans secours,
 „ avec un Epoux tendrement aimé, dont Elle ref-
 „ sentoit vivement l'infortune, & avec des Enfans
 „ qui n'étoient pas encore en âge de sentir leur
 „ malheur, &c. Le triste état où la Cour passa la
 nuit dans une cubane deserte, les cris & les inju-
 res de la vile populace; l'aventure de *Lintz*, où
 l'on se crut surpris par l'ennemi, enfin la conti-
 nuité de tant de malheurs mirent à une rude épreu-
 ve la patience & la fermeté d'*Eleonore*. Elle accou-
 cha néanmoins heureusement. Mais au défaut des
 sanglantes austerités qu'Elle auroit voulu pratiquer
 pour apaiser la colere du Ciel, Elle sacrifia en quel-
 que sorte l'amour maternel, & ne voulut voir la
 Princesse nouvellement née, qu'après la délivrance
 de *Vienne*. La perte qu'Elle fit en différens tems
 de l'Electeur son Pere, & des Empereurs *Leopold*
 son Epoux, & *Joseph* son fils, lui donnerent de
 nouveaux sujets d'exercer sa vertu. Il suffit de
 dire qu'Elle fit à la lettre dans ces tristes con-
 jonctures l'office de Fille, d'Epouse, de Mere & de
 de Servante: sa tendresse, sa complaisance, son
 obéissance-même à l'égard de *Leopold*, si l'on ose
 se servir de ce terme, passent tout ce qu'on peut
 exprimer: rendue à Elle-même, Elle fit vœu de
 chasteté, & voulut s'engager dans le Cloître; mais
 Elle ceda enfin aux raisons superieures qu'on lui
 apporta pour l'en détourner: Régente aussi attentive
 que Mere assidue, Elle se donna toute entiere au
 bien de l'Empire, & de son second fils.

“ Certaines personnes qui l'avoient vivement
 „ offensée, avoient lieu ce semble, de craindre
 „ qu'Elle

„ qu'Elle n'usât de quelque ressentiment; mais
„ ceux qui craignoient, la connoissoient peu; ils
„ ignoroient la vengeance des Saints. Telle fut
„ celle de la Regente; Elle donna aussi mille
„ marques de bonté & de bienveillance à ceux
„ dont elle avoit le plus sujet de se plaindre....
La pacification des troubles de Hongrie est encore
un trait des plus marqué de sa Regence.

„ Dès qu'on sçut qu'elle parloit de paix, les
„ Armes tomberent des mains, & la haine ex-
„ pira dans les cœurs; la haute opinion qu'on avoit
„ conçû de sa droiture, fit en peu de jours ce
„ que toute la fortune & la sagesse de son Epoux
„ & de son fils, n'avoient pû achever dans plu-
„ sieurs années, &c.

On seroit infini si l'on vouloit entrer dans
le détail de ses vertus & de ses actions heroi-
ques. On renvoye au Livre même les Lecteurs
curieux de voir une Imperatrice renouvellet de
nos jours ce qu'on lit de plus parfait & de plus
sublime dans les Histoires des Saints. Il est diffi-
cile de lire sans être surpris & attendri, jusqu'où
elle porta son union avec Dieu, sa tendresse
compâtissante pour les miserables, & ses cruelles
austeritez. Son humilité qui nous a dérobé une
partie de ses Actes signalez de vertu, en brulant
les papiers de son Confesseur, la porta elle-mê-
me à faire son Epitaphe en cette maniere; *Cy gist
Eleonore Magdelaine Therese, pauvre Pecheresse.* Elle
avoit prédit sa mort qui arriva après 65. ans
d'une vie partagée uniquement entre le service de
Dieu & du prochain; ce qui fait dire à l'Auteur
en finissant; “ Ainsi vécut & mourut l'Impera-
„ trice *Eleonore*, Mere des pauvres, pour Elle-
„ même de cœur & d'effet dans le sein des ri-
„ chesses & des honneurs; remplie d'un zèle im-
„ mense,

„ menſe, d'une charité incroyable envers les mala-
 „ des & les malheureux, d'une humilité profonde,
 „ d'un grand mépris du monde & de ſoi-même;
 „ équitable, généreuſe, intrepide, digne par
 „ l'innocence & l'aſtérité de ſa vie d'être com-
 „ parée aux *Elſabeths*, aux *Brigittes*, aux *Edwi-*
 „ *ges*, & à toutes les Saintes Veuves, ſoit Reines,
 „ ſoit particulières; dont nous liſons les Hiſtoi-
 „ res, &c.

III. On annonce un nouvel Ouvrage dont les Auteurs ne ſont point encore connus, & dont voici le Titre.

Dictionnaire univerſel de la France ancienne & moderne, & de la nouvelle France: traitant de tout ce qui y a raport: ſoit Geographique, Etimologique, Topographique, Hiſtorique, Eccléſiaſtique Civil, Militaire, Juſticier, Negociant, Financier ou Curieux; dans lequel on trouvera les noms, la ſituation & la deſcription de toutes les Provinces, Fleuves, Rivières, Villes, Bourgs, Villages, Paroiſſes, & Communautés du Royaume; & ſur chaque Lieu, le nombre des Habitans, leurs mœurs, Coutumes & Commerce, les Archevêchez, Evêchez, Abbayes, Prieurez, Chapitres, Cures, & leur revenu; les Principautés, Pairies, Duchez, Marquiſats, Comtez, Vicomtez, & Baronies; les Parlemens, Préſidiaux, Baillages, & autres Juridictions avec leurs Reſſorts, les Gouvernemens, leur étendue, & leurs Officiers; les Forêts, Mines, Minières, Eaux Minérales; & autres curioſitez & ſutiltez. En trois volumes in folio. A Paris chez Saugrain l'aîné, & Pierre Prault 1723. avec Privilège du Roi.

Cet Ouvrage que l'on diſpoſe pour imprimer en trois vol. in fol. eſt ſi important, ſi utile, ſi varié, & ſi curieux, qu'on peut dire qu'on don-

nera

nera au public ce qu'il a demandé depuis long-tems. En effet de tous les Livres qui ont paru jusqu'à present sur cette matiere, pas un n'a encore rempli un dessein si immense, aussi difficile & aussi nécessaire. Il a fallu pour tendre à la perfection tant de recherches & d'exactitude, que l'on peut dire que ce n'est qu'à force de soins, de travaille & de dépense qu'on y est enfin parvenu.

Ce Dictionnaire remplira entierement son titre; c'est à-dire, qu'en traitant de tout ce qui a rapport à la *France*, on y trouvera dans un ordre alphabétique, & par conséquent commode, tous les noms des Provinces, Fleuves, Rivieres, Villés, Bourgs, Villages & Communautés du Royaume, avec l'origine, la situation & la description, le détail de chaque Lieu, qui marquera le nombre de ses Habitans; de quelle Province & de quel Diocèse il est; à quel Parlement, Présidial, ou Baillage il ressortit; de quelle Intendance, & Recette il dépend: son Commerce, ses usages, enfin tout ce qui peut en faire connoître la consistence & le mérite.

On y trouvera aussi tout ce qui concerne la *Nouvelle France*, tant pour diversifier la matiere par quelque chose de curieux & de satisfaisant, que pour donner un corps complet de ce qui regarde les dépendances de la Couronne de *France*.

Mais comme il n'est presque pas possible d'entrer dans un si grand détail, sans tomber dans quelque erreur, & que d'ailleurs il est de l'avantage des Libraires de ne donner ce Dictionnaire, que le plus parfait & le plus intéressant qu'il sera possible, ils prient instamment ceux qui ont des États ou Memoires, soit curieux ou critiques,

ques, tant généraux que particuliers sur les Provinces, Villes, Bourgs ou Paroisses du Royaume, de vouloir bien les communiquer incessamment, pour servir à la perfection de cet Ouvrage avant de le mettre sous presse. Ils en marqueront leur reconnoissance comme ils le doivent.

IV. Le mot de l'Enigme du mois dernier est l'Enigme.

E N I G M E.

*S*elon qu'il plaît à la Nature,
 Je suis flexible ou je suis dure,
 Je cede ou je resiste aux differens efforts :
 On me touche, on me voit, mon existence est sûre,
 Quelque fois même on me mesure,
 Et cependant je ne suis pas un Corps.
 Sans moi point d'objet dans le monde,
 Que l'œil ou le toucher peut faire apercevoir,
 Regardez vers le Ciel, sur la Terre, ou sur l'On-
 de,
 Si vous ne me voyez, vous ne pouvez rien voir :
 Un esprit studieux, qui sans cesse médite,
 Ne borne pas à moi ses desseins curieux ;
 Il faut que le sçavoir porte plus loin ses yeux,
 S'il veut acquérir du mérite.
 Lecteur j'entrevois l'embarras,
 Où te jette cette lecture ;
 Ouvre les yeux, tu me verras,
 Car je n'ai nulle couverture.

A R T I C L E I I.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **E**spagne. Une Négociation de près de 3. ans n'a pas mis l'affaire de Gibraltar en meilleur train, & si le Prince Regnant s'est roidi pendant ce tems à en demander aux Anglois la restitution, le Colonel Stanhope, Ambassadeur de S. M. Britannique en cette Cour, à sçu éluder si adroitement les propositions qu'on lui a faites à ce sujet, qu'il y a moins d'apparence que jamais qu'elle réussisse. Ce Ministre vient, dit-on, tout récemment de déclarer ici que la Nation Angloise n'est nullement satisfaite des sollicitations réitérées de la Cour de Madrid, pour rentrer en possession de cette Place; qu'elle n'est du tout point disposée à s'en défaire, & demande, au contraire qu'on lui cede la Souveraineté sur les Habitans de cette Ville & sur son Territoire, comme on l'en a déjà fait solliciter plusieurs fois: insistant en outre à ce que l'on exécute le Contract de l'*Assiento* dans toutes les parties, & dans les termes que la Cour s'y est engagée. Une Déclaration si nette & si positive ne déterminera-t-elle pas le Prince Regnant à se désister de ses prétentions, & à sacrifier ses intérêts particuliers au bien & à la tranquillité de l'*Europe*? ou prendra-t'il le parti d'employer la force, puisque la voye de la Négociation ne lui réussit pas? C'est ce que la suite nous apprendra. Il n'en est pas de même des difficultez qui étoient survenues à l'occasion de

de l'Investiture des Duchez de *Toscane* & de *Parme*, que l'Empereur doit donner à l'Infant Don Carlos. Elles sont, à ce que l'on assure, levées & apaisées par la Médiation du Roi Très Chrétien & du Roi d'Angleterre, & cette grande affaire vient d'être réglée & terminée avec une satisfaction réciproque à la Cour de *France*, où Mr. *Walspole* s'étoit rendu de *Londres* & le Baron de *Benicodes*, Ministre & second Plenipotentiaire de S. M. Impériale, de *Cambrai*. Les particularitez de cet accommodement seront dans peu infailiblement rendues publiques, & ou en ressentira, sans doute bien-tôt les effets.

II. Le 25. OCTOBRE la Prince^{se} Regnante étant entrée dans la trente deuxième année reçut au Château de *St. Ildefonse*, où la Cour se tient encore, les complimens des Grands & des Ministres étrangers, & le soir l'Infant Don Carlos fit tirer un très-beau feu d'artifice, que le Magistrat de *Madrid* avoit fait de sser devant le Château Royal de l'*Escorial*. L'Ambassadeur de *Portugal* a prié le Prince Regnant de la part du Roi son Maître de vouloir bien être le Parrain de l'Infant nouvellement né, & cette demande lui a été accordée de la manière la plus obligeante. Le Prince de *Macerano* est arrivé ici d'*Italie*, par la *France*, & vient, dit-on, solliciter la Charge d'Ecuyer de la Princesse des *Asturies*, vacante par la mort tragique du Prince *Pio*, & qui n'est pas encore remplie. Don *Emanuel Da detette*, Major Général & Sous-Gouverneur de *Cadix*, a été élevé à la dignité de Président du Conseil Royal de *Panama*, & à celle de Capitaine Général de Terre Ferme. Le Major Général *Guendica* a été fait Gouverneur de *Lima*; Don *Antoine Manzo*, Général Maréchal de Camp, Gouverneur & Président de l'Audience Royale

des Princes &c. Janvier 1724. 17

Royale de *Ste. Foi*, & le Gouvernement de la Ville, & de la Province de *Cartagene* en *Amerique*, a été donné à Don Anroine Santader, ci devant Gouverneur de *St. Lucar*. Le Marquis de Monteleon, Ambassadeur d'*Espagne* auprès des *B. G.* des Provinces Unies, est appelé, pour être pourvû de la Charge de Président du Conseil des Indes, & la Viceroyauté de *Grenade* a été supprimée, & les choses rétablies dans ce Royaume sur l'ancien pied. Le 6. Novembre il arriva ici un Express de *Cambrai* qui a été renvoyé avec la Réponse à ses dépêches, après un grand Conseil qui se tint le 8.

III. Le Cardinal Belluga ayant apporté de *Rome*, une Bulle du Pape, qui l'autorise de reformer quelques abus qui se sont gliffez parmi le Clergé Régulier de ce Royaume, S. M. l'a présentée au Prince Regnant, qui l'a remise au Conseil de *Castille* pour l'examiner avant de la mettre à exécution, & voir s'il n'y a rien de contraire aux Libertez de la Nation. L'Evêché de *Cartagene*, dont s'est démis ce Prélat, a été, dit-on, donné à Mr. Montest, Evêque d'*Oviedo* & ce dernier Evêché à Mr. Alarçon, Archidiacre de *Cuença*: le Cardinal Belluga s'étant contenté de cet Archidiaconat, qui rapporte tous les ans 4000. écus revenus. On a publié ici un Décret qui défend les Mascarades, & ordonne aux Officiers de Justice d'arrêter tous ceux qui se trouveront y contrevenir, & de les traduire dans les prisons de la Cour. Il paroît aussi une Ordonnance contre le luxe, qui contient en substance, " Que les Capitaines
" ne pourront porter des Estoffes d'or & d'argent.
" ni rubans & galons d'or & d'argent; que les
" autres Officiers Subalternes ne pourront aussi
" employer de l'or & de l'argent que sur les Ha-
" bits uniformes du Régiment; que tous ceux

„ qui ont des Emplois politiques , ne pourront
 „ porter que des habits noirs ; que l'usage des
 „ Carrosses est interdit à tous ceux qui ne sont
 „ point spécifiés dans cette Ordonnance , & que
 „ ceux à qui cette permission est accordée , ne
 „ pourront se servir d'aucun Carrosse doré ; qu'il
 „ ne sera permis à qui que ce soit de porter des
 „ pierres fines fausses , &c. „ Plusieurs jeunes Sei-
 „ gneurs dont la conduite étoit fort déreglée , ont
 „ été envoyés en exil , de ce nombre sont le Mar-
 „ quis de Castro-Monte , Grand d'Espagne , qui a
 „ été relegué à la *Corogne* , Don Lucas de B. éza
 „ son Frere à *Bilbao* ; le Comte Delda , à *Cadix* ;
 „ le Marquis de Mexorada , à *Barcelone* ; Don
 „ Manuel de Leyra , au Château de *St. Antoine* en
 „ *Galice* , & l'Abbé de Cantelmo frere du Duc de
 „ Popoli à *Piedra Buena*.

IV. On apprend de *Toledo* que le Tribunal de
 l'Inquisition s'étant assemblé dans le Convent
 des *Freres Prêcheurs* , a condamné deux hommes
 & quatre femmes accusez de Judaïsme , (çavoir,
 un des premiers à être étranglé , & ensuite brûlé,
 & les cinq autres à être souütrez par les mains
 du Bourreau , & que cette exécution s'est faite en
 cette Ville en présence d'une grande foule de
 peuple. Les Peres de la *Merci* , qui ont tenu leur
 Chapitre à *Grenade* , y ont élu pour leur Général ,
 le Pere Gabriel Babatro , originaire de la
 Province de *Valence*.

V. *Cadix*. On assure toujours que les Gallions
 destinés pour l'*Amerique* partiront pour le plu-
 tard à la fin de Novembre ; la Cour n'ayant rien
 changé aux ordres qu'elle a donné là-dessus. La
Capitaine & l'*Amirante* sont déjà sorties des *Puntals* ,
 pour aller mouïler l'ancre dans la Baye , & les
 Bâtimens qui seront prêts pour le tems prescrit ,
 seront,

des Princes &c. Janvier 1724. 19

feront, dit-on, voilé avec le Vaisseau de Guerre qui doit leur servir de Convoi, sans attendre ceux qui n'auront pas chargé. Le Marquis Darmendaris, nouveau Viceroi du *Perou*, & tous ceux qui viennent d'être pourvus d'emplois & de Gouvernemens dans la *Nouvelle Espagne*, doivent se rendre ici & s'embarquer sur ce Vaisseau pour passer dans ce Pays. On prépare ici un nouveau Convoi de Troupes & de Munitions, pour être envoyé à *Couta*, que les Mômes tiennent toujours bloqué.

VI. *Portugal. Lisbonne.* On confirme ce que nous dîmes le mois dernier à l'Article de *Vienna*, que le Comte de Pinos, Ministre de l'Empereur en cette Cour, y sollicite avec instance un Traité de Commerce, tant par rapport à la Compagnie Orientale de *Vienna* établie à *Trieste*, qu'à celle d'*Ostende*; que les Marchandises que la première de ces Compagnies pourra fournir, consisteront en Vif Argent, Cuivre, Plomb, Argent, Lin, Chanvre; & que les Royaumes de *Naples* & de *Sicile* fourniront des Etoffes de soye; que S. M. I. demande que *Goa* soit déclaré un Port franc pour les Vaisseaux que la Compagnie d'*Ostende* enverra aux *Indes Orientales*, & de permettre à ces Bâtimens de mouïller à leur retour sur les Côtes du *Brezil*, pour y pouvoir prendre des rafraîchissemens. Les Secretaires des Ministres qui font leur résidence à *Paris* & à *Londres*, sont arrivés à la Cour, pour des affaires que l'on dit être de la dernière importance; & le Marquis de Capecelatro, Ambassadeur d'*Espagne*, va faire dans peu son entrée publique, afin de pouvoir tenir sur les Fonts de Baptême au nom du Prince Regnant son Maître, l'Infant dont la Reine est depuis peu accouchée.

VII. Le 22. Octobre le Roi étant entré dans

la trente-cinquième année, reçut les complimens de toute la Cour sur l'Anniversaire de sa Naissance. La Reine est heureusement relevée de ses couches, & le Roi a nommé Dona Louïse Jeanne Coufentio, Fille de Don Philippe de Souza, pour être Gouvernante de l'Infant nouvellement né. On dispose toutes choses pour la Cereemonie du Baptême de ce jeune Prince, auquel le Roi d'Espagne servira de Parrain, comme nous l'avons dit ci-devant, & la Reine Douairiere d'Espagne, de Maraine; cette Princesse, qui continuë de faire sa Résidence à *Bayonne*, ayant écrit une Lettre très-obligeante à l'Infante de Portugal, pour la prier de vouloir la représenter dans cette occasion. Dona Anna de Menezes, Fille du Comte de *St. Jago*, & Dona Maria de Penha-Franca, Fille du Comte d'Arcos, ont été déclarées Dames d'Honneur de la Reine, & le Roi a élevé à la Dignité de Gouverneur & de Capitaine General de *Rio de Jennero*, Mr. Simon de Casto Freire, Seigneur de *Pancas*, qui a été pendant plusieurs années Gouverneur de *Maranhao*. Il s'est fait sentir ici des chaleurs excessives qui ont causé des fievres chaudes & d'autres maladies, dont peu de Maisons ont été exemptes. L'Infant Don Carlos qui est tombé malade, a été transporté à la Maison de Plaisance de *St. Sebastien de Peydrera*, & la plus grande partie de la Noblesse & les principaux Négocians s'étoient retirez à la Campagne, pour respirer un meilleur air; mais les puyes étant survenues pendant le mois de Novembre, les maladies ont considerablement diminuées, par la fraicheur qu'elles ont reparuë.

VIII. Le Tribunal de l'Inquisition a tenu pendant le mois d'Octobre en cette Ville un Acte
de

des Princes Ec. Janvier 1724. 21

de Foi dans le Couvent de *St. Dominique*. 35. hommes & 19. femmes accusés de Judaïsme & de divers autres crimes, y ont été condamnés, & 4. des premiers ayant été livrés au Juge Seculier, ont subi la peine du feu, & ont été brûlez vifs avec les cérémonies qui s'observent dans ces terribles exécutions. On commença de voir ici en l'air le 15. du même mois sous les 8. heures du soir, une petite Comette dont la queue étoit d'environ 3. paumes, & elle a paru tous les jours jusqu'au 25., tantôt plus ou moins grande. On apprend de *Coimbre*, qu'il s'y est fait de violens orages mêlez d'éclairs & de tonnerre, & que la foudre étant tombée sur l'Eglise d'*Olyveyra* pendant qu'on y faisoit le Service divin, il y eut environ 70. personnes tant tuées que blessées; qu'une grosse pluye étant ensuite survenue, avoit inondé une petite Ville voisine & le Bourg de *Moguer*, dont les Habitans avoient été obligez de se retirer dans les plus hauts étages de leurs Maisons; & qu'à *Bragance* la foudre avoit aussi endommagé plusieurs Couvents & Bâtimens publics, & tué diverses personnes.

IX. Il est arrivé dans le Port de cette Ville 3. Bâtimens Marchands venans de *Trieste*, escortez par deux Vaisseaux de Guerre Imperiaux, qui, à ce que l'on assure, doivent servir de convoi aux Bâtimens que la nouvelle Compagnie d'*Ostende* enverra dans les *Indes Orientales*. Le Vaisseau de Guerre Hollandois, commandé par le Capitaine *Græf*, est aussi arrivé de la *Meuse* pour croiser sur les Corsaires de *Barbarie*. Le départ de la Flotte pour *Rio de Jennero* est encore différé de quelques jours, & on a reçu avis que celle qui partit d'ici pour *Fernambuc* le 14. Avril dernier, a été dispersé par une violente tempête,

que 8. de ces Vaisseaux se sont retirés à *Pereira*, un autre dans la Baye de *Freicao*, deux dans celle de *Rio Grande*, & qu'il n'y a que trois Bâtimens de cette Flotte qui soient arrivés à *Fernambuc* avec le Vaisseau de Guerre qui lui a servi d'escorte. Quelques Lettres de *Gibraltar* portent que l'Amiral *Perez*, qui va à la Cour de la *Grande Bretagne* en qualité d'Ambassadeur du Roi de *Maroc*, a fait voile du Port de cette Ville pour l'*Angleterre*.

A R T I C L E I I I.

Qui comprend ce qui s'est passé de considerable en ITALIE depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Il est tombé sur la fin d'Octobre des pluies si abondantes en cette Ville, que les eaux du *Tibre* en ont été considérablement enflées; ce qui faisoit craindre une inondation; mais un froid assez âpre ayant succédé, on est revenu de cette allarme, cette Riviere ayant repris son cours ordinaire. On veut que l'affaire des *Jesuites*, par rapport à la conduite de leurs Missionnaires à la *Chine*, soit décidée, & que le Pape ait rendu un jugement qui ne leur soit pas favorable; par lequel, dit-on, il leur est enjoint d'obéir à la Bulle de *Clement XI.*, rendant même la Société responsable de ceux qui y contreviendront. Cependant il ne paroît encore aucun Decret sur cette affaire, qui est d'une assez grande importance, pour mériter que *S. S.* s'en explique, & rendre son jugement public, supposé qu'il y en ait un. La Duchesse d'*Aquasparta*, Sœur du *St. Pete*, & le Duc de *Poli*, qui ont été indisposés,

lez, le portent beaucoup mieux, & ce dernier a repris aup.ès de S. S. les fonctions de sa Charge. M. Coligola, Trésorier Général, est revenu de *Nettune*, & a présenté au Pape la Bannière & les Armes du petit Corsaire de *Barbarie* que les Galères prirent dernièrement à la hauteur de *Panlo* après un assez sanglant combat. Le Cardinal Alberoni s'étoit proposé d'aller faire un tour à *Parme*, mais le Cardinal Conti lui ayant fait entendre de la part de S. S., qu'il ne lui convenoit pas dans la conjoncture présente de faire ce voyage, Son Em. l'a remis à une autre fois, & attendra une occasion plus favorable. On dit toujours que ce Prélat recevra dans le premier Consistoire qui se tiendra, le Chapeau des mains du Pape.

II. Le premier Novembre le Sacré College tint Chapelle publique au *Quirinal*, à cause de la Fête de *Tous les Saints* & le jour suivant à l'occasion de celle des *Trépassés*. Le Pape avoit résolu de s'y trouver, mais il en fut empêché par le grand froid qui se fait sentir ici depuis quelques jours. Sur ce que plusieurs Prélats se dispoient d'assister à ces fonctions, sous prétexte que le Pape ne s'y trouvoit pas, Sa Sainteté a ordonné à Mr. Doria son Maître de Chambre de signifier à tous les Cardinaux & autres Prélats, sans aucune exception, d'y assister à l'avenir, s'ils ne veulent pas s'attirer son indignation. L'approche de la mauvaise saison a fait revenir en cette Ville les Cardinaux & la Noblesse qui étoient allés à la Campagne, & le 3. Dona Agnez, Sœur du Connétable Colonna, accompagnée de Madame sa Mere & de Mr. Colonna Sonino, Auditeur de la Chambre Apostolique son Oncle, partit pour *Lorette*, où elle va épouser Don Camillo, fils aîné du Prince Borghese, qui s'y rendra de *Venise*. Ce
jeune

jeune Seigneur s'étoit retiré depuis quelque-tems en cette Ville, mécontent de ce que le Prince son Pere refusoit de consentir à son Mariage, & de lui fournir les moyens de vivre avec l'éclat convenable à sa qualité. Mais ce différend a été ajusté par l'entremise du Cardinal Cinsuegos, qui s'en est, dit-on, mêlé par ordre de l'Empereur. Le 7. le Cardinal Salerne eut une longue Audience de S. S. à laquelle il rendit compte du succès de ses Négociations en Pologne. On assure que S. M. Polonoise va envoyer ici un Ambassadeur, & que ce sera le Comte Cavalieri Lagnasco Piémontois. Le Cardinal Paulucci, qui est le dernier de sa Famille, a déclaré le Chevalier Cosme Merlini son héritier universel, à condition qu'il prendra le titre de Marquis Paulucci.

III. On a appris ici par un Exprés la mort de Côme III. Grand Duc de *Toscane*, qui mourut à *Florence* le 31. du mois d'Octobre, & l'avènement au Trône du Prince Héritaire son Fils & son Successeur légitime, qui fut proclamé le même jour Grand Duc sans aucune opposition. Le Pape a paru fort sensible à cette mort, & le 8. le Chapitre de la Basilique de *St. Pierre* fit célébrer un Service solennel pour le repos de l'ame de feu S. A. R., qui étoit Chanoine de cette Eglise, par un Brevet que lui avoit accordé le feu Pape Clement XI. Le Duc Salviati est parti pour aller féliciter à *Florence* le nouveau Grand Duc, & l'on ne doute pas qu'il ne revienne bientôt ici avec le caractère d'Ambassadeur extraordinaire de ce Prince. Le 9. S. S. donna Audience au Cardinal Aquaviva & à l'Abbé Tencin, Ministre de France, & désola de la Nonciature de *Naples* en faveur de Mr. Alemani. Les Charges *del Ponente*

des Princes Ec. Janvier 1724. 25

te del Buon Governo, & de Prêlat de la Congregation Consistoriale qu'il exerçoit, ont été conférés, la première à Mr. Sagripanti, l'autre à Mr. Lamfredini, & celle d'Avocat Consistorial, vacante par la mort de Mr. Serlupi, à l'Abbé Seriani, Auditeur du Cardinal Conti. On dispose toutes choses pour le grand Jubilé de l'année sainte, dont l'ouverture se fera au commencement de l'année 1725.; & Mr. Aithieri, Président & Inspecteur des Ruës de la Ville de Rome & des grands Chemins, a ordre de les faire réparer & tenir en bon état, pour la commodité des voyageurs & des Pelerins qui se rendent à Rome pendant ce tems-là, de toutes les parties de la Chrétienté, pour participer aux Indulgences. Le Cardinal Pereyra se tient toujours ici *incognito*, depuis qu'il a pris son Audience de congé & on est encore incertain quand il partira pour retourner à Lisbonne. Il est arrivé ici de Hollande 30. Chevaux Frisons d'une grande beauté, pour le service de Mr. Capello, Ambassadeur de Venise, qui doit faire dans peu son Entrée publique en cette Ville.

IV. Le 10. le Chevalier de St. George revint ici d'*Albano*, avec la Princesse son Epouse, & peu après leur retour, Mr. Bandini, Secrétaire d'Ambassade, vint les complimenter de la part du Pape. Le Cardinal Paulucci, Vicair de Rome, a fait arrêter un Religieux du Couvent *Ste. Marie Neuve*, Anglois de naissance, qui entretenoit des correspondances secrettes avec les Ministres du Roi de la Grande Bretagne; on a saisi tous les papiers qui se sont trouvez dans sa Chambre, & il est gardé à vûë dans son Couvent; le Chevalier de St. George n'ayant pas voulu permettre qu'on le conduisit dans les prisons de l'Inquisition.

tion. Le Cardinal Pic de la Mirandole est revenu de son Evêché de *Sinigalia*, les Cardinaux Gualtieri, Aquaviva & Imperiali, d'*Albano*, & le Cardinal Annibal Albani, d'*Urbis*. M. Guatini, Evêque de *Lesy*, ayant perdu la vûë, a demandé à Sa Sainteté la permission de se démettre de son Evêché, ne pouvant plus faire les fonctions Episcopales. Le Marquis Buonacorti s'est aussi défait de la Charge de Capitaine des Armes du Gouvernement de *Marca*, ayant résolu de vivre désormais en homme privé.

V. On dit que la petite République de *St. Marin* favorise secrètement le parti des Espagnols, & que c'est pour observer ce qui se passera, que le Cardinal Cifurgos, Ambassadeur de l'Empereur y a envoyé quelques Officiers Allemands. Il se tient toujours de fréquentes Congrégations sur l'affaire de la Constitution *Unigenitus*, le Pape n'étant, dit-on, pas satisfait de quelques causes & apostilles intercées dans un nouveau projet d'accommodement qui lui a été envoyé de *Paris*. S. S. a aussi fait de grandes plaintes à l'Abbé Tencin, Ministre de *France*, de ce que les Puissances Catholiques Romaines n'insistent pas assez fortement, à ce que son Nonce soit admis au Congrès de *Cambrai*, dont Elle paroît souhaiter passionnément l'ouverture. Les Domestiques de Mr. Capello, Ambassadeur de *Venise*, ayant insulté un Officier de Justice qui passoit devant l'Hôtel de ce Ministre, le Gouvernement procède rigoureusement contre eux, & le St. Pere a paru si outré de cette insulte, qu'il a ordonné aux Sbires de passer hardiment & avec des Armes devant les Hôtels des Ambassadeurs, sans craindre de violer les franchises. On parle d'un nouveau Reglement qui va paroître à ce sujet; S. S. étant, dit-on, résoluë

des Princes Ec. Janvier 1724. 27

luë de reprimer les abus qui se commettent à cet égard.

VI. Le 19. le Pape tint Examen d'Evêques ; ainsi on s'attend qu'au premier jour il y aura Consistoire Secret. S. S. a disposé de l'Evêché de *Luques* en faveur de Mr. Guiniggi, Evêque de *Rieti*, & a permis à Mr. Giatini de quitter son Evêché de *Lessy*, moyennant une pension de 800. livres qu'il se réserve. Le Cardinal Bissi va, dit-on, se remettre du sien, & le Cardinal Pico renonce à celui de *Sinigaglia*, qui sera donné à Mr. Maggi, Clerc de la Chambre. Le Connétable Colonna est revenu de *Vasto* dans le Royaume de *Naples*, où il étoit allé recevoir l'Ordre de la *Toison d'or* des mains du Marquis del *Vasto*, nommé Commissaire de l'Empereur pour faire cette fonction, & l'Abbé Gentilotti, nouvel Auditeur de la Rote pour l'Allemagne, est arrivé ici & a pris son logement dans le Couvent des Peres Servites de *St. Marcel*. Le Comte *Salviatici*, premier Ministre du Duc de *Modene*, qui est disgracié, & que le Duc son Maître a exilé de ses Etats, s'est réfugié en cette Ville, mais le Resident de S. A. S. en cette Cour a fait défenses à tous ses Domestiques d'avoir aucune correspondance avec lui, sous peine d'encourir son indignation. On dit que le Cardinal *Salerne* a remis au Cardinal *Albani* 24000. écus que le Roi de Pologne lui assigne tous les ans, en reconnoissance de ce que ce Prélat a bien voulu se charger de la Protection de ce Royaume.

VII. *Naples*. Le 4. Novembre le Cardinal d'Althaus, Viceroy de ce Royaume, celebra avec sa magnificence ordinaire la Fête de *St. Charles*, dont l'Empereur porte le nom. On a lancé à l'eau deux Galeres nouvellement fabriquées dans l'Arsenal de
cette

cette Ville, & il est arrivé de *Trani* une nombreuse Chaîne de Galliens qui ont été distribués sur ces Bâtimens. Le General *Homela*, Commandant du *Château-Neuf*, a été fait par l'Empereur, General en chef des Troupes de ce Royaume, & *Mr. Bollini*, ci-devant Capitaine du Vaisseau de Guerre le *St. Charles* a été pourvû des Charges de Président de la Chambre Royale, & de Surintendant de l'Arсенal & des affaires de Marine. Les Seigneurs de ce País compris dans la Promotion d'Officiers Generaux que S. M. I. a faite dernièrement à *Prague*, sont le Comte de *Caraffa*, élevé à la Dignité de Veldt Maréchal; le Colonel *Lucini*, à celle de Lieutenant Général Maréchal; & le Marquis de *St. Vincent Pignarelli* à celle de Général de la Cavalerie. On a arrêté quelques Soldats & le Garde d'un des Magazins du *Château St. Elme*, accusés d'avoir volé de la poudre par un trou pratiqué sous terre. On vient d'apprendre que *Mr. Alemani* a été nommé par le Pape à la Nonciature de ce Royaume, à la place de feu *Mr. Vincentini*. Ce Prélat est Florentin, & a été Secrétaire des Chiffres sous le dernier Pontificat de *Clement XI*.

VIII. *Genes*. Les Commandans des Galeres de l'Escadre entretenûe par la Republique, ont été continuez dans leurs Charges encore pour deux ans. On apprend par des Bâtimens venus de *Patras* & de *Trapani*, que deux Armateurs de *Malthe* ont fait échouer un Corsaire de *Barbarie* sur les Côtes, & en ont pris un autre monté de 12. piéces de Canon, & de 80. hommes d'Equipages, qui ont été faits Esclaves. La foudre est tombée sur l'Eglise de *Nôtre Dame de la Chapelle*, mais elle y a causé peu de dommage. Le nouveau Grand Duc vient d'accorder aux Bâtimens Genoïs la liberté

des Princes &c. Janvier 1724. 29
liberté d'aller à la pêche du *Corail* sur les Côtes
de *Toscane*.

IX. *Venise*. La Galere la *Bragadine*, qui conduit en *Dalmatie* Mr. Brizzo, Provediteur General, mit à la voile au commencement de Novembre avec un vent favorable; & Mr. Marc Flangini qui passe à *Courfon*, en qualité de Provediteur & de Commandant de cette Forteresse, s'est embarqué sur le même Bâtiment. On prépare un nouveau Convoi pour ce País, qui sera chargé de Munitions de Guerre & de bouche, & les Recrues qui sont assemblées au *Lido* se tiennent prêtes à s'embarquer. Mr. Antoine Tievisani a été fait Capitaine d'un des Vaisseaux de Guerre de la Republique, & Mrs. Antoine Barozzi & Jacques Zorzi ont été nommez par le Senat, pour commander deux autres Vaisseaux de Guerre, en qualité de Nobles Députez du Gouvernement. Mr. François Correr a été élevé à la Charge de Provediteur Général sur Mer, & Mr. Emo qui revient de l'Ambassade de *Constantinople*, a été fait Procureur de *St. Marc*, à la place de Mr. François Sorenzo qui vient de mourir. La Famille du nouveau Procureur a reçu là-dessus les complimens de toute la Noblesse, & on a fait pendant trois jours consecutifs des rejoüissances extraordinaires dans sa Maison, où il y a eu un grand concours de Masques. Le 20. l'Agent du Duc de *Modene* en cette Ville, alla notifier en cérémonie au College la Naissance du Prince dont la Princesse, Epouse du Prince Héritaire est accouchée. La maladie du gros Bétail qui regnoit dans le *Trentin* & les Provinces voisines, diminué de jour en jour, & on s'attend que le Magistrat de la Santé va rétablir le Commerce qui avoit été interdit avec ces País.

X. *Livourne*. On repare avec toute la diligence possible cette place & les autres Forteresses qui sont le long de la Côte de *Toscane*. On en augmente les Fortifications, & on les pourvoit de tout ce qui peut contribuer à leur sûreté. Le Roi de la *Grande Bretagne* a nommé Mr. Chinner, Négociant de *Naples*, son Consul en cette Ville, & le Baron de *Cazan* y est arrivé en qualité de Consul Imperial. Les Galeres du Grand Duc, celles du Pape, & les Vaisseaux de *Malthe*, étoient encore au commencement de Novembre à la poursuite d'un Corsaire de *Barbarie*, qui a enlevé 2000. pièces de huit argent comptant à un petit Bâtiment François qui alloit à *Tunis*. La petite verole regne beaucoup ici, & enleve quantité de personnes de tout âge.

XI. *Florence*. Le 3. Octobre mourut à *Florence* Cosme de Medicis troisième du nom, Grand Duc de *Toscane*, âgé de 81. ans, 2. mois, & 16. jours, après une maladie de 52. jours & un Règne de 52. ans. Le Prince Héritaire son Fils & l'Électrice Douairière Palatine sa Fille ne l'ont pas quitté dans ces derniers momens, & furent présents à sa mort; de même que le Nonce du Pape, les Archevêques de *Florence* & de *Pise*, & les Evêques de *Fiezzole*, de *Pistoia*, & de *St. Miniato*. Ce Prince est fort regretté, aussi étoit-il doué de rares vertus & d'excellentes qualitez. Il étoit bon, genereux, affable, & le Pere de ses Sujets, qu'il a toujours sçu maintenir en paix; quoi que pendant son Règne l'*Italie* ait été agitée de longues & sanglantes Guerres. Sa sagesse le faisoit considerer de toutes les autres Puissances de l'*Europe*, & sa politique qui ne tendoit qu'à éviter la Guerre, enrichissoit les Peuples, qui perdent en lui un digne Souverain, un tendre Pere,

& un généreux Bienfaiteur. Quelques momens après la mort, cette triste nouvelle fut annoncée au Peuple par le son des cloches de la Ville ; le Prince Héritaire reçut aussi les complimens de condoléance de toute la Cour, & fut ensuite proclamé & reconnu Grand Duc de *Toscane*, comme l'unique & légitime Successeur du feu Grand Duc son Pere. Le Corps de ce Prince ayant été ouvert & embaumé suivant la coutume, a été exposé pendant 3. jours sur un Lit de parade revêtu de ses Habits & de tous les ornemens de la Couronne, dans une grande Salle ornée de Lustres, & illuminée d'une infinité de bougies, & le 4. il fut porté processionnellement par les Chevaliers de *St. Etienne* à l'Eglise de *St. Laurent*, pour y être inhumé dans le Tombeau de ses Ancêtres. Le Dais qui le couvroit étoit soutenu par les Feudataires & les Gentilshommes de la Chambre, & le nouveau Grand Duc accompagna le Deuil jusqu'à la dite Eglise, suivi de tous les Prélats, de la Noblesse, des Officiers de la Cour, & d'une foule inexprimable de peuple, que les Gardes eurent bien de la peine à contenir. Cette perte est si récente, qu'on ne s'est pas encore aperçu qu'elle ait apporté aucun changement aux affaires ; à peine la nouvelle en est elle portée dans les Cours. Peut-être n'en causera-t'elle aucun, ce qui est à souhaiter. Mais pour plus de certitude, il faut attendre quel effet elle produira ; & quel parti prendront dans cette conjoncture les Puissances Médiatrices & intéressées à la Succession des Etats de ce défunt Prince. Nous laissons à d'autres plus clairvoyans à raisonner sur des événemens qui sont dans l'avenir, & par conséquent fort incertains.

XII. Le nouveau Grand Duc a fait notifier à toutes les Cours étrangères la mort du Prince

son Pere, & son avènement au Trône, & en a fait aussi part aux Gouverneurs des Villes & Provinces de cet Etat. Il se nomme Jean-Gaston, & est âgé de 52. ans & quelques mois, étant né le 24. Mai 1673. En 1697. il épousa une Princesse de la Maison de *Saxe Lawembourg*, Veuve de *Philippe Comte Palatin*, qui depuis quelques années s'est retirée à *Prague*, où elle fait la Residence ordinaire. Le 5. S. A. S. alla en grande cérémonie à l'Eglise de *Tous les Saints*, à celle de *l'Annonciade*, & de là à la Métropolitaine, pour se faire voir au peuple. Le soir Elle rendit visite aux Princesses, & le lendemain Elle tint un grand Conseil d'Etat, où Elle fit un très beau Discours à la louange du Grand Duc son Pere. Elles'entendit beaucoup sur la sage conduite qu'il a tenuë pendant sa vie, & dit entr'autres ; " que jamais „ Prince n'avoit mieux connu que lui le secret „ de ne point prendre parti dans les querelles „ d'*Italie*, & l'utilité qu'en revenoit à son Peuple ; qu'enfin politique il évitoit la Guerre, & „ enrichissoit les Sujets des dépouilles des Princes qui se disputoient un coin de Terre ; qu'il „ ne pouvoit s'empêcher d'approuver le Gouvernement passé ; mais que cependant il reconnoissoit „ soit qu'en certaines choses il étoit defectueux, „ & qu'il étoit bon d'y faire des changemens, &c. Ces changemens regardent particulièrement les Finances, & c'est pour les remettre en meilleur état que S. A. S. a déjà suspendu toutes les pensions que le feu Grand Duc faisoit.

XIII. On prépare la Salle du Conseil dans le vieux Palais, pour la Cérémonie de l'Homage que le Senat, la Noblesse & les Feudataires doivent rendre au Grand Duc Regnant. Son nouveau Gouvernement promet d'autant plus, qu'on assure que

des Princes, &c. Janvier 1724. 33

que les Puissances contractantes l'ont fait assurer que pendant son Règne il n'y aura pas de Guerre en Italie au sujet de la Succession, & ce Prince est, dit-on, si affable, que le Senat & les Ministres étrangers s'en louent fort.

Le 15. l'Archevêque de Pise partit pour retourner dans son Diocèse, après avoir eu une longue Conférence avec le Grand Duc, & l'avoit exhorté à suivre les maximes de feu son Pere, & à ne jamais s'éloigner des vûes qu'il lui a marquées avant la mort. Le Duc Saviani est arrivé ici de Rome, & a été confirmé dans sa Charge de Grand Veneur, le Marquis Corsini a aussi été continué dans celle de Grand Ecuyer. Le Général Stamba qui étoit allé à *Massa*, & en dernier lieu à *Luques* pour y exécuter une Commission de l'Empereur, est revenu en cette Ville.

XV. *Milan.* Madame de Colloredo se tiendra à *Cusano* jusqu'au retour du Prince son Epoux, qui est attendu ici pour le commencement du mois de Decembre. Le Comte de Conversano est prisonnier dans le Château de *Pizzighitonne*, & non pas dans celui de *Milan*. Il a obtenu permission sur la parole de venir faire un tour en cette Ville, & plusieurs personnes de distinction intercedent pour obtenir sa liberté. Don Alexandre de Castiglione a été fait par l'Empereur Capitaine de la Justice de *Milan*, & le Prince Triulcio est parti pour la Cour de Vienne, où il est appelé.

XV. *Turin.* Le Roi de Sardaigne a célébré la Fête de *St. Hubert* à la *Venerie*, par une grande partie de chasse, à laquelle le Prince de Piémont & quantité de Seigneurs se sont trouvez. Il est déjà tombé des neiges en abondance sur les Montagnes, cependant la Cour ne reviendra pas si tôt à

C *Turin,*

à *Turin*, à cause de la petite verole qui y regne, & que Madame Royale se porte tous les jours de mieux en mieux. Le Marquis de Granetè a été relegué à *Quieras*, pour avoir refusé d'accepter la Charge de Président du Senat de *Nice*, & le jeune Comte de Soissons, Fils du Prince Emanuel de Savoye, arriva ici le 12. Sa Majesté, qui est chargée de l'éducation de ce jeune Prince âgé seulement de 10. ans, lui a donné pour Gouverneur le Marquis de Cavarour, ci devant Capitaine de Cavalerie & Envoyé à la Cour de Portugal. La reforme des Troupes est suspendue, depuis que l'on a appris la nouvelle de la mort du Grand Duc de *Toscane*.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, & en LORRAINE depuis le mois dernier.

I. **F**rance. Le Roi a commencé d'apprendre à monter à cheval dans le Menage de *Versailles*, & continuera à l'avenir cet Exercice trois fois la semaine. Sa Maj. depuis quelque tems ne mange plus en public, à cause de la petite verole qui continuë de regner à Paris, & on prend toutes les précautions pour la garantir de cette maladie. Le 9. Novembre Mr. Horace Walpole, nouvel Envoyé du Roi de la *Grande-Bretagne*, eut Audience particulière du Roi, auquel il presenta ses Lettres de créance: ce Ministre fera ici un séjour de deux mois, & travaillera aux affaires conjointement avec Mr. Schaub, Résident de S. M. Britannique en cette Cour. Le
 Maré-

Maréchal d'Atrees est nommé à l'Ambassade de Rome, le Duc de la Force à celle de la Grande Bretagne, Mr. de Pelé à celle de Turin, le Marquis de Rothembourg à celle de la Haye, le Duc de Brancas à celle d'Espagne, l'Abbé de Livri à celle de Vienne, Mr. Dandrezel à celle de Constantinople. & son Intendance de Perpignan a été donnée à Mr. le Gras d'Luart, Maître des Requêtes. On croit néanmoins qu'il y aura quelque changement à l'égard du Duc de la Force, & que le Marquis d'Alegre sera envoyé à Londres à la place. Ce Duc ne paroissant pas agréable aux Anglois. Le Fils aîné du Duc d'Aumont a été pourvû de la survivance de la Charge de Gentilhomme de la Chambre qu'exerçoit le Duc son Pere, qui vient de mourir à Paris de la petite verole, mais son Gouvernement du Boulonois a été donné au Duc d'Humieres son Oncle. Le Fils aîné du feu Marquis de Livry a aussi obtenu la survivance de la Charge de premier Maître d'Hôtel, & de celle de Grand Veneur de Livry. Le Roi a donné le Regiment de Villequier au Comte de la Mothe Houdancourt, Neveu de la Duchesse de Ventadour, & a été gratifié d'une pension de 4000. écus la Comtesse de Beauveau, Epouse du Directeur General de la Cavalerie. Le Marquis de Croissy Fils du Marquis de Torci a obtenu un Brevet de retenue de 100000. livres sur la Charge de Capitaine des Gardes, & va, dit-on, être pourvû de celle de Capitaine des Gardes de la Porte de l'Hôtel, vacante par la mort du Marquis de la Chaise, Neveu du Jesuite de ce nom autrefois Confesseur de Louis XIV. Le Prince de Carignan a été fait Lieutenant-General des Armées de S. M., & le Marquis de Belabre, Maréchal de Camp. Le Regiment de Dragons de ce der-

niet est donné au Comte de Plecto, Parent du Marquis de la Vilière, Secrétaire d'Etat.

II. Le lendemain de la Fête de *St. Martin*, le Parlement reprit ses Séances, & l'ouverture s'en fit par la Messe du *St. Esprit*, en présence de Mr. de Novion plus ancien Président à Mortier, & qui préside à la Grande Chambre pendant la vacance de la Charge de premier Président, à laquelle le Roi n'a pas encore nommé. Le Duc de Noailles est revenu de son exil, & après s'être arrêté quelques jours à *Conflans* chez le Cardinal son Oncle, il alla le 12. à *Versailles*, où le Duc d'Orléans le presenta au Roi, qui l'a parfaitement bien reçu. Ce Seigneur se tiendra, dit-on, à *St. Germain en Laye* jusqu'au premier Janvier, qu'il viendra reprendre les fonctions de la Charge de Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps. Le Duc de Lauzun qui se tient toujours dans le Couvent des *Petits Augustins*, n'est pas encore guéri de son indisposition; & le Duc de Brancas, qui depuis deux ans s'est retiré dans l'Abbaye du *Bec* en Normandie, est parvenu à un tel degré de devotion, qu'il refuse la visite de ses amis les plus intimes, & même de conférer avec ses propres Enfants sur ses affaires domestiques. On parle de rappeler Mr. de Chavigni de *Hannover*; & le Baron Hoym, Envoyé du Roi de Pologne comme Electeur de Saxe, est sur son départ pour retourner à *Dresde*. L'Abbé de *St. Albin*, Archevêque de *Cambrai*, a acheté pour 300000. livres l'Hôtel de *Pompe*, situé à *Paris* près la Place des *Victoires*.

III. On s'attendoit bien que l'arrivée en cette Cour du Baron de Benterieder, Ministre de l'Empereur, & de Mr. Walpole, produiroit quelque heureux changement, & que ces habiles Négociateurs

ciateurs chargez de nouvelles instructions de leurs Maîtres, aplanissoient les difficultez qui regnent depuis long tems entre les Cours de *Vienne* & de *Madrid*. En effet après bien des Conférences que ces Ministres ont eu avec ceux de France & d'Espagne, sur la forme de l'Investiture que l'Empereur doit accorder à l'Infant Don Carlos pour les Etats de *Toscane* *Parme* & *Plaisance*, il s'entint une le 13. à *Versailles* dans laquelle cette grande affaire fut réglée, sous la Garantie des Rois de France & de la *Grande-Bretagne*; & le 15. ces Ministres envoyèrent à leurs Cours des Copies dudit projet d'Investiture & de l'Acte de Garantie, pour être approuvez & ratifiez. Cet ouvrage est le fruit de l'habileté & de l'Inclination pacifique de Mr. le Duc d'Orléans & du Roi d'Angleterre, qui ont sans relâche interposé leurs bons offices & leur Mediation pour terminer ce differend, qui auroit pû avoir de fâcheuses suites. Le voila enfin réglé à la satisfaction, dit on, des parties, & on se flatte que les Cours de *Vienne* & de *Madrid* agréeront ce qui s'est fait à cette occasion, & ne desapprouveront pas les mesures qui ont été prises, puisqu'elles tendent à une si bonne fin, qui est le rétablissement de la tranquillité generale. Mr. le Baron de Bentiereder est retourné à *Cambrai*; mais Mr. Valpole restera encore ici quelque tems, Le 16. ce Ministre se rendit à *Versailles* avec Mr. Schaub, Résident de S. M. Britannique en cette Cour, & eut une longue Conférence avec Mr. le Duc d'Orléans; il eut aussi Audience particulière du Roi au sujet de l'Acte de Garantie, dont on vient de faire mention, par lequel S. M. & le Roi d'Angleterre assurent à l'Empereur l'Investiture du Duché de *Toscane* après l'extin-

tion de la Famille de Medicis, conformément à ce qui est stipulé dans le Traité de la Quadruple Alliance.

IV. Le 18. le Roi prit medecine par précaution. S. M. va, dit on, acheter les riches Tapisseries du feu Cardinal du Bois, & en payer la valeur à ses Héritiers, pour en faire present à l'Eglise de *St. Germain de l'Auxerois*. Elles consistent en dix piéces faites sur le dessein du fameux *Raphaël*, & representent l'incendie *del Burgo*, *Attila* & l'*Ecole des Atheniens*. Le Roi a augmenté l'Apanage de Mr. le Duc d'Orléans du Comté de *Blois* & du Duché de *Vendôme*, & Mr. d'Argenton, Chancelier de S. A. R. doit en aller prendre possession, les Lettres Patentes en ayant été expedées & enregistrées au Parlement le 25. Ce Prince vient d'assigner à l'Abbé Moneken, Chapelain de la feu Duchesse Douairiere d'Orléans sa Mere, de même qu'à tous les autres Domestiques de cette Princesse, à chacun une pension annuelle de 500. livres, à prendre sur différentes Abbayes. Le voyage du Roi à *Fontainebleau* est fixé à l'Automne de l'année 1724. Son sejour dans cette Maison Royale sera de six semaines, & le Duc d'Antin Surintendant des Bâtimens y a envoyé quantité d'Ouvriers pour y faire les réparations necessaires. La Cour a pris un deuil de six semaines pour la mort de l'Electeur de *Cologne*, Grand Oncle de S. M., & le Marquis *Cosini* Ministre de *Toscane*, est attendu ici de *Cambrai* pour notifier celle du Grand Duc; après quoi S. M. & Mr. le Duc d'Orléans avec toute la Maison, le porteront encore six autres semaines. Le 21. on reçut ici l'agréable nouvelle que la Princesse Epouse du Prince Héritaire de *Modene* étoit heureusement accouchée d'un Prince

ce. Cette Princesse est Filie de Mr. le Duc d'Orleans, & viendra, dit-on, faire un tour en cette Ville après les couches, avec le Prince son Epoux.

V. Mr. l'Evêque de *Marseille*, si connu par son zèle, sa fermeté, & sa charité comparissante pour son Troupeau, pendant que la maladie contagieuse a affligé la *Provence*, vient de donner un rare exemple de modestie & de desintéressement. Le Roi l'avoit nommé le mois deroier à l'Evêché de *Laon*, qui est l'une des Duchez Pairies Ecclésiastiques du Royaume, & d'un revenu considérable, mais ce Prélat a remercié S. M., & s'est excusé de l'accepter sur l'attachement qu'il dit avoir pour les Habitans de son Diocèse, dont il est tendrement aimé. Ce riche Benefice vient d'être donné à l'Abbé de la Fare, Frere du Marquis de ce nom, Capitaine des Gardes de Mr. le Duc d'Orleans, qui avoit été nommé à l'Evêché de *Viviers*, & l'Abbé Renaut de Villeneuve nommé à l'Evêché de *Marseille*, a été pourvu de ce dernier. Voici quelques autres Abbayes dont S. M. a disposé. L'Abbaye de *St. Martin de Laon* a été donné au nouvel Evêque de ce nom; celle de la Roche à *Perpignan*, à l'Abbé de la Caillaigne; la Chapelle de *Vincennes* à l'Abbé Hurraut; le Prieuré de *Sarlat* à l'Abbé Vernier, Fils du Procureur de Mr. le Duc d'Orleans, le Prieuré perpétuel de la *Proïsille*, Diocèse de *St. Papoul*, à Dame de Falcos de la Blache, celle de *Vernaison*, Diocèse de *Valence*, à Dame de Bajanne de Thouars, celle de *St. Bernard des Aulieux*, Diocèse de *Narbonne*, à Dame Miraillet; celle d'*Abondance Dieu de Salanques*, Diocèse de *Rieux*, à Dame de Sorgan Dorce, celle de *St. Michel de Dulcas* Diocèse d'*Amiens*, à Dame Boufflers Miancourt; la Coadjutorerie de l'Abbaye de *Chajax* Diocèse

Diocèse de Lion, à Dame Magdelaine de Sylve-
canne, la Coadjutorerie de l'Abbaye du Mont
Nôtre Dame de Provins Diocèse de Sens, à Dame
du Lion; la Coadjutorerie de l'Abbaye Royale
de St. Pardoux la Riviere Diocèse de Perigueux,
à Dame de Boissüil, le Prieuré de St. Aubin
Diocèse de Roëen, à Dame de Montperoux.

VI. Le 20. l'Abbé de St. Albin nouvel Arche-
vêque de Cambrai fit en cette qualité la profession
de foi entre les mains du Nonce du Pape, & le
Procès verbal qui en fut dressé, fut signé par
l'Archevêque d'Embrun, & deux Chanoines de
l'Eglise Cathédrale de Cambrai. Cet Acte a été
envoyé à Rome, pour obtenir une prompte exé-
dition d-s Bules que l'on s'attend qui seront ac-
cordées gratis par S. S. La Maison de Bouillon,
à ce que l'on assure, fait aussi solliciter cette Cour,
afin d'obtenir la dispense, pour le Mariage pro-
jeté du jeune Prince de Turenne avec la Prin-
cesse Sobieski, veuve du feu Prince son Frere mort
le mois dernier à Strasbourg. Il paroît une Décla-
ration du Roi, qui ordonne qu'aucun Ecclesiasti-
que ne pourra être admis aux Ordres, qu'après
avoir signé le nouveau Formulaire; & l'Archev.
de Vienne en Dauphiné en qualité d'Abbé de Clu-
guy, vient de reformer les Religieux de cette Ab-
baye qui s'étoient un peu relâchez, les ayant obligé
de manger désormais en Communauté, & d'obser-
ver plus punctuellement leur Regle. Les Princes
d'Auvergne sont partis pour aller à Liege, assister
à la prochaine Election d'un Prince & Evêque de
cette Ville; & le 25. le Pere Laffiteau ci-devant
Jesuite, prêta le serment de fidélité entre les
mains du Roi pour l'Evêché de Cisteron, dont il
a été pourvû. L'Abbé d'Olivet & Mr. Adam ont
été reçus Membres de l'Academie Françoisé;
l'Abbé

des Princes Ec. Janvier 1724. 41

L'Abbé de Choyfi comme Doyen répondit avec beaucoup d'éloquence au Discours du premier, & Mr. de Roquette au second. Le Comte de Morville est nommé pour recevoir le Président Hénaut, à la place du feu Cardinal du Bois, sa réception ayant été différée de quelques jours. Mr. de Chamont de Vitelle a remporté le dernier prix d'éloquence & de poésie, consistant en deux Médailles d'or qui lui ont été remises suivant la coutume, après s'être fait connoître. Le Journal des Sçavans dont l'impression étoit suspendue depuis le mois de Mai dernier, va reparoitre au mois de Janvier de l'année prochaine 1724. Mrs. de Soibonne ont tenu leur Assemblée ordinaire du *prima mensis*, mais il ne s'y est rien passé de considérable.

VII. Il s'est tenu en cette Ville par ordre de Mr. le Duc d'Orléans, une Consultation des plus Célèbres Medecins, sur les moyens d'arrêter le cours de la petite verole; cette maladie empiétant ici de jour en jour, & ayant emporté depuis le mois de Juin, suivant le calcul exact qui en a été fait, 1802. hommes, 1653. femmes, & 9795. enfans, sans ceux qui sont morts dans les Villages circonvoisins. Les eaux de la Seine ont été extrêmement basses pendant le mois de Novembre, ce qui a fait rencherir les vivres & denrées pour la consommation. Il y a eu aussi quelques incendies en cette Ville, entr'autres le bel Hôtel du Président de Mailon, qui a été fort endommagé par le feu; & ses riches meubles consumés par les flammes ou gâtez. Le 23. le Marquis d'Aunha, Ambassadeur de Portugal, donna dans son Hôtel, situé dans le Faubourg St. Antoine, la magnifique Fête, dont nous fîmes mention le mois dernier, à l'occasion de la Naissance de l'In-

fant

fant dont la Reine de Portugal est accouchée à Lisbonne. Le repas se donna dans trois différentes Salles. où Madame la Duchesse d'Orléans, la Princesse de Chatolois & les autres Princesses du Sang parurent avec des habits tous brillans de pierres. Sur les 11. heures du soir, le Bal commença, dans une grande Salle, magnifiquement ornée que S. M. avoit fait construire dans son Jardin, dont toutes les allées étoient illuminées par une infinité de Lampions & de flambeaux. On y joua gros jeu, & les Mousquetaires Noirs ayant eu la permission d'y tenir une Banque de 200. Loüis d'or pour le jeu de *Pharaon*, peu s'en fallut qu'ils ne se repentissent d'avoir voulu briller, ayant été sur le point deux ou trois fois d'être débancquez : les deux jours suivans il y eut encore des réjouissances à peu près semblables, & on convient qu'il s'est peu donné de Fête mieux ordonnée & mieux entendue. Les Coupeurs de bourses qui s'introduisirent par tout, n'ont pas manqué de bien faire leurs affaires dans celle-cy. ils y enleverent quelques Montres & Tabatières d'or, n'ayant pas même respecté la personne de l'Ambassadeur auquel ils volerent sa Boîte à Tabac, sur laquelle il y avoit un portrait du Roi son Maître enrichi de Diamans de prix. On a retabli le Cours-la Reine près des Thuilleries, qui depuis quelques années avoit été abatu pour étendre la vûe du grand Pavillon. Le 30. le Duc d'Antin y planta le premier Arbre, & en trois heures de tems tous les autres Arbres furent plantez, & les allées dressées.

VIII. L'Envoyé de *Danemarck* a présenté au Roi 18. Faucons, dont S. M. Danoise lui fait présent. Les grandes Entrées au Louvre ont été accordées aux Princes de Dombes & au Comte d'Eu,

des Princes Ec. Janvier 1724. 43

d'Eu, Fils de Mr. le Duc du Maine, & S. M. a fait donner aux Habitans de Rennes en Bretagne & de Châteaudun une somme de 600000. livres, pour contribuer à rebâtir leurs Villes ruinées l'année dernière par des incendies : ces mêmes Habitans devans jouir, outre cette gratification, d'une exemption de tout droit pendant 8. ans. Le Comte de Rothembourg, nommé à l'Ambassade de l. Haye, est sur son départ pour Cambrai, où il doit se rendre en qualité de second Plenipotentiaire de S. M. On a publié une nouvelle Ordonnance qui défend les gros Jeux & les Jeux d'hazard, sous peine des Galeres à ceux qui y contreviendront. Voici l'extrait des Lettres patentes accordées par le Roi aux Juifs qui sont actuellement établis dans les Généralitez de Bourdeaux & d'Auch, connus sous le titre de Portugais, ou autrement de nouveaux Chrétiens.

Nous avons par ces presentes statué & ordonné, qu'en payant par lesdits Portugais établis & domiciliez en France, dans l'étendue des Généralitez de Bourdeaux & d'Auch la somme de 100000. livres, & les deux sols pour livre d'icelle en faveur de nôtre joyeux avènement à la Couronne, ils soient & demeurent confirmés & maintenus, comme par ces Presentes Nous les confirmons & maintenons, & en tems que besoin pourroit être, de nouveau leur avons octroyé & octroyons par ces Presentes tant pour ceux actuellement résidens, établis, & domiciliez dans lesdites Generalitez de Bourdeaux & d'Auch, que ceux qui viendront à l'avenir s'y habituer, & qui se feront immatriculer pardevant les Juges des Lieux de leur Résidence, que pour leurs femmes, enfans, familles, Commis & Facteurs, & leurs Successeurs, la permission, &

le droit d'y demeurer, vivre, trafiquer, & negocier avec les mêmes franchises & libertez qu'avant l'Ar-rêt de nôtre Conseil du 21. Fevrier 1722. lequel Nous avons revoqué & revoquons comme nul & de nul effet, le tout ainsi que font nos Sujets naturels. Vou-lons aussi qu'ils pussent disposer de leurs biens entre vifs ou a cause de mort, par donation, vente, ou au-trement qu'ils aviseront en faveur de qui bon leur semblera, & generalement qu'ils jouissent de tout le contenu aux Declarations & Lettres Patentes des mois d'Août 1550., Novembre 1574. 19. Avril 1580., & du mois de Decembre 1656. sans qu'ils soient tenus de prendre d'autres Lettres de natura-lité & Declarations de Nous, ou des Rois nos Suc-cesseurs. Voulons pareillement qu'ils jouissent du be-nefice des Presentes tant qu'ils demeureront en Nôtre Royaume, Pais, Terres, & Seigneuries de Nôtre obéissance, à la charge, à l'égard de leurs héritiers successeurs ou ayant cause, en faveur desquels ils dis-poseront de leur bien, qu'ils soient Regnicoles, &c.

IX. Le 2. Decembre entre les 6. & 7. heu-res du soir Mr. le Duc d'Orleans sortant de tra-vailer avec les Ministres, se trouva accablé d'une violente douleur de tête, & fut surpris, peu après être rentré dans son Appartement, d'une attaque d'apoplexie, dont il mourut à Versailles environ les 8. heures, âgé de 49. ans & 4. mois : les saignées répétées qu'on lui fit, & les remedes que les Medecins lui firent prendre, n'ayant eu aucun effet. Ce Prince a fait une grande figure dans le monde; & sa Regence sera dans les siecles à venir une Epoque mémorable, & un des traits des plus intéressans de l'Histoire. Elle lui fut confiée après la mort de Louis XIV. du consente-ment unanime de toute la Nation, contre le sen-timent

timent de ce Prince qui l'en avoit exclu par son Testament dans le dérangement effroyable où se trouvoient les Finances du Royaume, la Paix peu affermie au dehors, & pendant la Minorité d'un jeune Roi son ne pouvoit, semble-t il, mieux faire que de la confier à un Prince qui y étoit appelé par le droit de sa Naissance, & dont, d'ailleurs, on connoissoit le mérite & l'habileté. Outre les talens particuliers qu'il avoit acquis par l'étude de toutes les sciences dans lesquelles il excelloit, il en avoit quantité de naturelles. Il se distinguoit entr'autres par une étendue & une supériorité de génie prodigieuse, par une pénétration immense, par un goût exquis, par une habileté peu commune à manier les affaires les plus épineuses de quelque nature qu'elles fussent, & par une fermeté inébranlable dans l'exécution de ses projets. Un accès facile, & un extérieur aff'ble prévenoit en sa faveur, & jamais la Nation n'avoit conçu de plus flatteuses esperances, & ne s'étoit promis un bonheur plus parfait que celui qu'elle attendoit de son Gouvernement. Mais ce Prince ayant malheureusement goûté le monstrueux Systeme de Mr. Law, malgré les obstacles insurmontables qui se presentoient dans l'exécution, les choses changerent de face. Que ce fût nécessité à cause du dérangement des affaires, ou prévention, le projet fut entamé & poussé à bout avec une vivacité surprenante, malgré l'intérêt des Peuples & les représentations des Parlemens, qui eurent à essuyer pendant près de six ans tout ce que la bizarrerie de ce nouveau Systeme fit inventer. Peu s'en trouverent bien, & le nombre des mécontents fut infini. A l'exception des affaires du Roi, qui s'arangerent, & de quel-

quelques particuliers qui en produisirent la plupart des fortunes du Royaume furent ébranlées & réduites dans un état si incertain, qu'il n'étoit pas même permis de faire fond & de compter sur les débris qui en restoient. Le Roi n'y gagna guerres, bien des Familles en furent ruinées, & l'Etat souffrit dans toutes les parties, mais si les affaires du dedans étoient dans cette triste situation, il n'en étoit pas de même de celles du dehors; on jouïssoit d'une Paix profonde avec tous les voisins. L'inclination pacifique de Monsieur le Regent le portoit à prendre toutes les mesures les plus justes pour l'affermir, & il y est parvenu. Sa politique s'étendoit à l'entretenir même entre les Puissances que l'intérêt desunissoit; les Négociations de ses Ministres conduites par la prudence; la Médiation utilement employée, & l'interposition de ses bons offices, ont amené les choses au point qu'il les souhaitoit. On en ressent encore actuellement les effets, & c'est particulièrement dans ces occasions que son génie s'est manifesté, & qu'il a fait voir jusqu'où s'étendoit sa capacité dans le maneiement des affaires. La France ne mettra jamais en oubli de si signalés services, & doit lui tenir compte du bien qu'il lui a procuré, en lui assurant la Paix au dehors dans un tems où elle en avoit certainement besoin. Le Roi étant parvenu à la Majorité, Mr. le Duc Regent lui remit les Rennes du Gouvernement; mais ce jeune Prince, dont les mains étoient encore trop foibles pour soutenir un si grand poids, lui en continua l'administration, & le laissa le Chef de son Conseil; après la mort du fameux Cardinal du Bois, il se fit nommer premier Ministre; & quelque incomparabilité

bilité qu'il paroisse y avoir entre cet Emploi & la qualité de Prince du sang, S. A. R. n'hésita pas un moment de s'en charger. Personne en effet n'étoit plus capable que lui de débrouiller les affaires dans l'état où elles se trouvoient, lui seul en avoit la clef, & en connoissoit le fort & le foible. Il paroissoit avoir dessein de les rétablir, & la Nation, dont il connoissoit parfaitement le caractère, s'en flatoit; mais la mort l'a surpris, & le tems lui a manqué pour l'exécution de ce qui restoit à faire. Cette dernière circonstance le fera très-sûrement regretter, à cause du peu de certitude où l'on est, que tout autre que lui puisse bien réparer le tort qu'a fait le Système de Monsieur Law. Voilà ce que l'on peut dire de ce Prince, Grand par sa Naissance, recommandable par son génie & ses heureux talens. Sa vie est un mélange assez varié, & s'il a excité les murmures des Peuples, la nécessité & la fâcheuse conjoncture des affaires semblent l'y avoir forcé, & le bien qu'il a procuré à la France, en lui conservant la Paix avec ses voisins, doit contrebalancer le mal dont on se plaint.

X. Cet accident a causé à la Cour un grand mouvement, & ne peut manquer d'y apporter des changemens considérables. Peu après la mort de Mr. le Duc d'Orleans, Mr. le Duc de Bourbon en porta la nouvelle au Roi, qui en parut fort touché, & ce Prince profitant du moment favorable pour demander la place de premier Ministre qu'occupoit le défunt, S. M. la lui accorda, & S. A. en prêta dans le moment le serment de fidélité, entre ses mains. Ainsi il ne doit

doit plus paroître surprenant de voir les Princes du Sang devenir Ministres d'État. Ils trouvent, sans doute, des agrémens dans cet emploi, qui les portent à ne le pas mépriser, quoi qu'il toit infiniment au dessous d'eux. Mr. le Duc de Chartres l'avoit aussi demandé au Roi, mais il s'y étoit pris trop tard, & Mr. le Duc de Bourbon en étoit pourvû. On a envoyé des exprès dans toutes les Cours pour faire part de la mort imprévû de ce Prince, & particulièrement à celles de *Madrid* & de *Modene*. Le 3. tous les Ministres étrangers se rendent à *Versailles*, pour être plus à portée de se voir les nouveaux arrangemens que la Cour a dû prendre dans cette conjuncture. *On en fera informé le mois prochain.*

XI. *Finances.* Mr. le Contrôleur Général des Finances se rendit le 11. en cette Ville, & les Directeurs de la Compagnie des *Indes* vintent lui faire rapport de ce qui s'étoit passé pendant la semaine. Les Comptes sont, dit-on, regêz, & vont être enregêz à la Chambre des Comptes. A la fin du mois de Novembre les Actions étoient à 1280. livres, & les Certificats de liquidations à 17. livres 15. sols par cent en argent, mais au 1. Janvier ils doivent être absolument éteints & supriméz, suivant un Arrêt du Conseil qui va être rendu public. On dit qu'il s'est trouvé des Curieux qui ont acheté jusqu'à 65. livres le Dividend des Actions des six premiers mois, dans l'esperance qu'il montera plus haut. Le Sr. de la Jonchere n'est pas encore hors d'affaire, on continue l'examen de ses papiers, & de la conduite qu'il a tenuë pendant son exercice de la Charge de Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & on s'attend que dans peu elle sera décidée. Le
Duc

des Princes &c. Janvier 1724. 49

Duc de la Force a présenté une Requête au Roi pour être relevé de la Sentence renduë contre lui, au sujet du Procès qui lui fut intenté il y a quelques années par les Marchands de Paris. S. M. a nommé des Commissaires pour l'examiner en présence des Princes du Sang, dont la décision lui fera, dit-on, favorable. Voici un Arrêt du Conseil concernant les Monnoyes, qui a paru au commencement de Decembre. Il est du 30. Novembre.

LE Roi s'étant fait représenter l'Edit du mois d'Août dernière, par lequel S. Maj. auroit ordonné entr'autres choses, que les Ecus de dix au marc non reformez, cesseront d'avoir cours le premier du mois de Decembre prochain; & S. M. étant informée que le cours de ces Ecus qui sont de même poids & titre que ceux fabriquez & reformez en consequence de l'Edit du mois de Septembre 1720. peut être encore permis pendant quelque tems sur le même pied sans inconvenient. Oïsi le rapport &c. S. M. a ordonné que les Ecus de dix au marc, fabriquez en consequence de l'Edit du mois de Mai 1718. ensemble les tiers, sixièmes & douzièmes, dont la fabrication a été ordonnée par la Déclaration du 19. Decembre audit an; & par l'Edit du mois de Mars 1720, continueront d'avoir cours dans le public, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné; à proportion de six livres 18. sols l'Ecu, ainsi que celles des mêmes poids & titre; fabriquées ou reformées depuis. Enjoint S. M. &c. Fait au Conseil d'Etat du Roi, S. M. y étant, tenu à Versailles le 30. Novembre 1723. Signé, PHELYPEAUX.

XII. Lorraine. S. A. Royale a fait un don considerable aux Religieux de la Trinité, pour être employé au rachat des Esclaves Chrétiens détenus

en captivité chez les Infidèles, & les principaux Seigneurs de la Cour ont suivis un si bel exemple. On est toujours incertain si L. A. R. viendront passer l'Hiver à Nancy ; d'autant plus que saison s'avance, & qu'on ne fait encore aucune disposition pour cela. Le Comte de Ligneville qui se battit il y a quelques mois avec le Prince de Lixin, est sorti des arrêts, mais il ne paroît pas encore.

XIII. La politesse qui regne en cette Cour, & les agrémens qui s'y rencontrent, attirent une infinité d'Étrangers de toutes Nations, qui viennent faire leurs exercices dans l'Académie établie ici. Le nombre en augmente tous les jours, S. A. R. ayant de grands égards pour eux, & les faisant même souvent inviter à ses parties de chasse, & autres divertissemens. Ce Prince a aussi une attention particulière pour que cette Académie soit fournie des plus beaux Chevaux & des meilleurs Maîtres.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **P**rague. La Cour pendant le séjour qu'elle a fait ici, a partagé son temps comme à Vienne, entre les exercices de piété, le plaisir de la chasse, les fêtes & les affaires, & le 4. Novembre on y celebra la fête de *St. Charles* dont l'Empereur porte le nom, avec toute la magnificence dont la Nation Allemande se pique dans ces occasions. Le Comte de Trulches est arrivé ici en qualité

des Princes Ec. Janvier 1724. 51

qualité d'Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse, & y a été parfaitement bien reçu, ce qui confirme que la bonne intelligence entre les deux Cours est entièrement rétablie, & fait espérer que les affaires de Religion dans l'Empire vont prendre une autre face. Le 5. ce Ministre, après avoir pris son Audience de congé de L. M. partit pour retourner à *Berlin*, fort satisfait du succès de sa Commission; & le 10. le Comte Zech, Envoyé du Roi de Pologne comme Electeur de Saxe, retourna à *Dresde*. Le Comte de *Wratilaw* est, dit-on, nommé pour aller résider en cette Cour, où il se rendra après l'arrivée d'un autre Ministre de S. M. Polonoise. Le grand Tribunal du Pays n'a pas encore fini ses séances, & il va paroître un nouveau Règlement, pour faire vuider tous les Procès de quelque nature qu'ils puissent être, dans l'espace d'un an, afin de faire cesser les plaintes des peuples, qui se ruinoient à la poursuite de leurs affaires dont on ne voyoit pas la fin. On a commencé à bâtir en cette Ville un Hôtel pour les Soldats invalides, sur le modèle de celui de *Paris*. Il sera aussi beau & aussi bien entretenu, les fonds pour cette dépense étant reglez & assignez. C'est un établissement dont on sera redevable à la pieté de l'Empereur Regnant. Il étoit étonnant que dans un état si bien policé, on eût oublié jusqu'ici de procurer un azile aux Soldats qui ont vieilli dans le service, & accablés par conséquent d'infirmités. Une affreuse misère étoit ci-devant leur recompense; mais S. M. I. vient d'y pouvoir, par un effet de sa bonté & de son attention particulière; & ce ne sera pas le trait le moins glorieux de son Regne.

II. Le 6. à sept heures du matin, l'Empereur, l'Imperatrice, & les deux Archiduchesses leurs

D 2 Filles;

Filles, accompagnez du Prince Hereditaire de Lorraine, partirent pour retourner à Vienne, après avoir fait en cette Ville un séjour de 4. mois. L. M. s'arrêtèrent le 7. à *Brandeys*, pour y prendre le divertissement d'une grande partie de chasse au Sanglier, & le 8. Elles allerent dîner à *Nembourg* & coucher à *Podibrat*, le 9. Elles dînèrent à *Perschow* & coucherent à *Neuhof*, le 10. à *Drupade*, & à *Genshow*, le 11. à *Roffershey*, & à *Duichenbrod*. Le 12. à *Steben* & à *Iglaw*. Comme la Cour se trouvoit fort fatiguée à cause des pluyes & des mauvais chemins, elle s'arrêta dans ce dernier Lieu jusqu'au 16., qu'elle continua sa route, & alla dîner à *Lessanitz*, & coucher à *Budswuz*. Le Mercredi 17. à *Faitzpitx*. Le 18. à *Znaim*, où l'on celebra le 19. la Fête de *Ste. Elisabeth*, dont l'Imperatrice Regnante porte le nom: L. M. y reçurent aussi des complimens de felicitacion de l'Imperatrice Douairiere Amelie qui leur avoit envoyé le Comte de Lenkheym son Chambellan. Le 20. la Cour alla dîner à *Gundersdorf*, & coucher à *Hollibron*. Le 21. après-midi elle arriva à *Schonborn*, Maison appartenante au Comte de ce nom, qui est Vice-Chancelier de l'Empire. Ce Ministre leur donna d'abord le divertissement d'une grande partie de chasse, & traita très-plendidement L. M. à souper avec toute leur suite, au concert d'une très-belle Musique. Le soir on tira un feu d'artifice, & le Château parut illuminé d'une infinité de flambeaux & de lampions. L'Empereur & l'Imperatrice coucherent dans cette Maison, & le 22. après y avoir entendu la Messe, L. M. continuerent leur voyage, & allerent coucher à *Stockereau*. Le 23. Elles dînèrent à *Cornnebourg*, éloigné seulement de quelques lieues de *Vienne*. Le Comte de Hohen Eins, Maître d'Hôtel

deq

des Princes &c. Janvier 1724. 53

des deux Archiduchesses Leopoldines les y vint complimenter de la part de ces Princesses, & l'après midi L. M. I. prirent le divertissement de la chasse de l'Oiseau aux environs de *Leng Emkelsdorf*, après quoi Elles partirent pour arriver sur le soir à *Vienne*. L. M. ont employé 15. jours à ce voyage, que l'Empereur a fait en Carosse, mais l'Imperatrice, à cause de sa grossesse a été portée une partie du chemin dans une Chaise à bras.

III. *Vienne*. Le 9. un Exprés apporta ici la nouvelle de la mort du Grand Duc de *Toscane*. On a eu avis que la Court étoit partie de *Prague* le 8.; & L. M. sont attendus ici pour le 23. La Noblesse d'Autriche avoit résolu de monter à cheval, & d'aller en Corps les recevoir sur la Frontiere, mais l'Empereur n'a pas voulu le permettre pour leur épargner cette dépense. La plupart des Princes, Ministres & Seigneurs, qui avoient suivis L. M. dans ce voyage sont de retour en cette Ville. Le Comte de *Paissi* y est revenu de Hongrie, & le Comte de *Windisgratz*, Président du Conseil de l'Empire, de ses Terres. Le Comte d'*Alcos* Chambellan de l'Electeur de *Baviere*, est arrivé de *Dresde*, où il étoit allé exécuter une Commission auprès du Roi de *Pologne*, & doit résider ici en qualité de Ministre de S. A. Electoral. Le 15. un Exprés lui apporta de *Munich* la nouvelle de la mort de l'Electeur de *Cologne*.

IV. L'ouverture de la Diette des Etats de la Basse Autriche se fit en cette Ville le 17. avec les ceremonies accoutumées. Le Comte de *Kevenhuller* y assista comme premier Commissaire Imperial, & leur fit le discours suivans.

SA Sacrée Majesté Imperiale, Royale & Catho-
lique de nôtre Serenissime, Très Puissant, Invin-

cible & Très-Clement Roi Charles élu Empereur des Romains, Roi des Espagnes, de Hongrie, & de Boheme, Archiduc d'Autriche, Prince Hereditaire & Souverain Seigneur, annonce sa Grace Imperiale & Souveraine, Salut & Benediction à ses fidèles & obéissans Etats de cet Archiduché d'Autriche en deçà de l'Ens, consistant en Prélats, Seigneurs & Chevaliers, comme aussi à toutes les Villes & Bourgs qui le composent.

Le dessein de S. M. Imperiale, Royale & Catholique avoit bien été d'assister en Personne en cette Diette, & de faire Elle même entendre de sa bouche ses gracieuses intentions à ses fidèles Etats; mais outre que les interêts de la Couronne de Boheme, & des Etats qui y sont incorporez, y ont rendu la presence de S. M. Imperiale indispensablement nécessaire pendant plus de tems qu'on n'avoit cru, il est arrivé pour le bonheur & la consolation, non seulement de tous les fidèles Sujets & Vassaux de S. M. I., mais encore à toute la Chrétienté, que l'Imperatrice son Auguste Epouse, conformément aux vœux ardens de tous ses Sujets, s'est trouvée enceinte dans ce même terme, ce qui n'a pas permis à S. M. I. eu égard au tendre amour qu'Elle lui porte, de la perdre un seul moment de vûë. C'est pourquoy, pour ne pas differer le terme ordinaire de cette Diette & afin qu'elle puisse tenir à tems ses Délibérations pour l'avantage & la sureté commune du País, S. M. I. nous a nommez pour être ici presens en qualité de ses Commissaires, comme il apert par nos Lettres de créance présentées à l'Assemblée. Nous ayant revêtu à cet effet des Plein-pouvoirs nécessaires pour y exercer cette fonction en son nom. S. M. I. n'apprendra, sans doute, qu'avec une extrême joye, que, suivant vôtre loüable coutume, par un effet de ce zèle ardent qui vous est

si naturel pour son service, & à l'exemple des autres Royaumes & Païs Hereditaires de S. M. vous vous êtes assemblez de nouveau en si grand nombre. Elle s'attend que cette Diette, aussi bien que les precedentes, prendra en consideration, avec toute la complaisance & la soumission possibles, les gracieuses Demandes de S. M. pour y faire promptement les reflexions convenables, & se conformer en toute dilligence à ses bonnes intentions, qui ne tendent qu'au plus grand avantage du Païs. Pour cet effet, il vous plaira de considerer les grandes dépenses que S. M. Imperiale a été obligée de faire, tant pour le voyage de Boheme, que pour la ceremonie du double Couronnement; comme aussi, que, dans les circonstances presentes, qui ne sont pas sans aparence de troubles, où qu'on n'a pis encore terminer le Congrès de Cambray, S. M. Imperiale n'a pu faire une plus grande reforme dans ses Troupes, diminuées déjà si considerablement, ni, par consequent, soulager davantage ses fidèles Sujets de ses Païs Hereditaires; Puisqu'il est à propos de se tenir prêt à tout événement, & que, comme vous le savez, il n'y a pas d'autres fonds pour l'entretien des Milices, que les Contributions des Païs & Etats respectifs. Vous reconnoitrez facilement, que tous ces motifs si importants, ne tendent qu'à vous rendre heureux, sur tout dans la conjoncture presente, où nous avons tout lieu de nous promettre une felicité durable, par la Succession Masculine que nous esperons que Dieu donnera à l'Imperatrice. C'est l'assurance de ce bonheur que nous vous donnons ici de la part de S. M. Imperiale & Catholique, qui n'a rien plus à cœur que de vous procurer, & qui vous assure outre cela, par nôtre bouche, de Sa Royale & Souveraine grace & bienveillance.

Après

Après ce Discours, le Comte de Kevenhuller remit les demandes de l'Empereur qui étoient dans un papier cacheté, entre les mains du Maréchal du Pays; qui le remercia au nom des Etats.

V. Le Duc de Mecklembourg Sverin, qui est retiré à *Dantzsch*, & qui depuis plusieurs années refuse de se soumettre aux Mandemens & Decrets rendus contre lui dans le Conseil de l'Empire, vient, dit on, d'écrire à l'Empereur deux Lettres fort soumises, & ce Prince, à ce que l'on assure, doit se rendre ici peu après le retour de l'Empereur de *Prague*, pour obtenir son rétablissement dans la possession de ses Etats. Le différent qui regnoit en cette Cour, & le Magistrat d'*Hambourg*, à l'occasion de l'insulte faite par la populace de cette Ville au Ministre de S. M. I., dont l'Hôtel fut démoli, vient d'être terminé, l'Empereur ayant reçu les soumissions dudit Magistrat, & accepté l'Hôtel de *Grotz*, pour le logement de son Envoyé, à condition néanmoins qu'il ne pourra faire l'exercice de la Religion Romaine que dans la Salle dudit Palais, & qu'il ne pourra y faire bâtir de Chapelle. Le Pape fait toujours solliciter l'Investiture de *Comachio*, & offre pour cet effet à l'Empereur une Bulle qui l'autorisera de nommer aux Benefices Ecclesiastiques qui viendront à vaquer dans les Etats d'*Italie*. On a approuvé ici un nouveau projet, pour lequel on se propose de lever un million tous les ans dans le Duché de *Milan*. Les remontrances des Ministres de *France*, d'*Angleterre*, & de *Hollande* par rapport à la nouvelle Compagnie érigée à *Ostende*, n'ont pas eu jusqu'à présent grand effet; S. M. I. paroissant résoluë de la maintenir, & de ne rien relâcher à cet égard.

VI. Le 23. sur les 4. heures de l'après midi, l'Empereur, l'Impératrice Regnante & les deux Archiduchesses leurs Filles arrivèrent en cette Ville en parfaite santé revenant de *Prague*. L. M. furent reçus dans la première Antichambre du Palais Imperial, par l'Impératrice Douairière Amélie & les deux Archiduchesses Leopoldines, en présence d'une foule de Noblesse, qui s'y étoit renduë en magnifique *Galla*, & qui fut témoin de cette tendre entrevüe. Le soir il y eut des illuminations par toute la Ville, sur la Tour du Palais, & dans le Fauxbourg de *Leopold*. & le peuple a témoigné une joye extraordinaire de l'heureux retour de L. M. Peu après leur arrivée, l'Empereur alla visiter le Comte de *Windisgrats*, Préfident de l'Empire, qui est dangereusement malade, & L. M. souperent ensuite avec toute la Famille Imperiale dans l'Appartement de l'Impératrice Douairière Amélie. Le 25. Elles se rendirent pour la première fois en cérémonie à l'Eglise Cathédrale de *St. Etienne*, où elles firent leurs dévotions, les Ministres d'État & les Gentilshommes de la Cour les y accompagnèrent à pied, & après le service L. M. I. retournerent au Palais dans le même ordre. La Cour n'a pas encore pris le deuil pour la mort du Grand Duc & de l'Electeur de *Cologne*, qui ne lui ont pas été notifiés dans les formes. Les Ministres étrangers qui ont suivi L. M. à *Prague*, sont tous de retour.

VII. *Prusse. Berlin*. Le Roi revint ici le 5. de *Postdam* & de *Brandebourg*, où il étoit allé faire la revüe des grands Grenadiers qui y sont en Garnison, & le 9. la jeune Princesse dont la Reine est nouvellement accouchée, fut baptisée au bruit d'une triple décharge de l'Artillerie des Ramparts, & nommée *Anne Amélie*, du nom de la Princesse
fille

filie aînée du Prince de Galles qui est la Martraine. Mr. Brand est nommé pour aller résider à la Cour Imperiale, & Mr. Mardefeld à celle de *Russie*. Mr. de Montaignes, Major Général d'Infanterie, a été envoyé pour visiter les Fortifications de *Stetin*, & y ordonner les reparations nécessaires. Le 10. le Roi retourna à *Gohr*, pour s'y aboucher avec le Roi de la Grande Bretagne son Beaupeere, & le 20. S. M. revint à *Postdam* en parfaite santé. Mr. Som Ministre du Roi de Pologne est retourné à *Dresde*, pour y rendre compte du succès de la Commission qu'il étoit venu exécuter ici, & le Comte de Bose envoyé du Roi de Suede, ayant pris son Audience de congé du Roi, est allé passer quelques mois sur les Terres en *Pommeranie*.

VIII. *Hannover*. Le 11. le Roi de Prusse arriva à *Gohr* accompagné des Lieutenans Généraux Loben & Gersdorf; le Roi de la Grande Bretagne son Beaupeere le reçut avec de grandes marques d'amitié, & pendant le séjour que L. M. ont fait dans cette Maison Royale, Elles ont eu ensemble de frequens entretiens tête à tête, ayant, dit-on, conclu une nouvelle Alliance entr'eux beaucoup plus étroite que les précédentes. La Cour y a été fort grosse, le jeune Prince Frederic & le Duc d'York Evêque d'*Osnabruck*, ayant accompagné L. M. dans toutes les parties de chasse qui se sont faites. Le 18. le Roi de Prusse partit pour retourner à *Postdam*, & le 24. S. M. Britanique revint à *Hannover*. Le jeune Prince Frederic s'y étoit rendu dès la veille, de même que les Ministres de *France*, d'*Espagne*, de *Sardaigne*, de *Parme*, &c. qui avoient suivis S. M. à *Gohr*. Le Duc d'York est retourné dans son Evêché d'*Osnabruck*, après avoir pris congé du Roi son Frere, & S. M. n'attend pour repasser en *Angleterre*, que l'arrivée

des Princes &c. Janvier 1724. 59

en *Hollande* de l'Escadre qui doit le transporter dans son Royaume.

IX. *Saxe. Dresde.* On a célébré à *Pilnitz* & à *Wermisdorf* la Fête de *St. Hubert* par de grandes parties de chasse. Le départ du Roi pour *Varsovie* demeure toujours fixé au mois de *Decembre*, & le Grand Trésorier de *Lithuanie*, & les autres Senateurs tant Polonois que Lithuaniens qui étoient ici, ont déjà pris les devans; le Prince *Czartoriski* Châclain de *Wilna* étant le seul qui soit resté, pour accompagner *S. M.*

X. *Palatinat.* L'Électeur a quitté le séjour de *Swetzingen*, & est revenu à *Manheim* où il passera l'hiver avec toute sa Cour. *S. A. E.* se dispose à aller faire un tour à *Darmstat*, & a nommé le Comte de *Wachtendonck* *Binsvelt*, Chancelier de *Bergues* & de *Guilliers*. Les États de ce Duché persillent toujours à n'accorder à ce Prince qu'un subside de 400000. *Risdals*, au lieu de 600000. que *S. A. S. E.* leur demande. Il n'y a rien de nouveau par rapport aux affaires de Religion.

XI. *Bonn.* Le 13. à huit heures du soir le Prince *Joseph - Clement* de *Baviere*, Electeur de *Cologne*, Prince & Evêque de *Liege*, mourut dans sa Residence de *Bonn* âgé de 53. ans. Depuis quelque tems *S. A. E.* avoit une santé assez foible, qui ne l'empêchoit cependant pas de vaquer à ses fonctions ordinaires; mais un violent accident l'ayant surpris ce jour-là, Elle en mourut assez subitement, n'y ayant eu qu'un très court intervalle entre le commencement de la maladie & de la mort. Quoiqu'on dût s'attendre à ce fâcheux événement, & que *S. A. E.* eut désigné son Successeur en la personne du Prince & Evêque de *Munster* & de *Paderborn* son

Ne-

Neveu, qui fut élu Coadjuteur de cet Electorat, il y a quelques mois, cette perte cependant a sensiblement touché & consterné les peuples. Ce Prince étoit bon, affable, & bienfaisant, vertus hereditaires & naturelles aux Princes de l'Auguste Maison de *Baviere*, & de telles vertus dans un Souverain, ne peuvent manquer de le faire sincerement regretter. Son Corps ayant été ouvert & embaumé, a été exposé pendant plusieurs jours sur un magnifique Lit de parade dans une des Salles du Palais, & lorsque le jour de ses funeraillies sera fixé, pour lesquelles on fait de grands préparatifs, il sera embarqué à *Bonn* à bord d'un Yacht tendu de deuil, pour être transporté à *Cologne*, & inhumé dans le Tombeau Electoral. Son Cœur doit être porté à *Munich*, & déposé dans le Tombeau de sa Famille. Mr. le Secrétaire Privé Fabion partit le même jour pour aller trouver le Prince Evêque de *Munster*, qui a paru fort touché de cette mort, & en dépêcha des Express dans toutes les Cours, pour y faire part de cette nouvelle.

XII. *Cologne*. Le Grand Chapitre de cette Ville s'est chargé de la Regence de cet Electorat, jusqu'à ce que le Prince & Evêque de *Munster*, qui en est Coadjuteur, puisse en venir prendre possession, & le 16. le Comte de *Manderscheid Blankenheim* & Mr. *Moers* furent députez pour aller faire des complimens de condoléance à ce Prince sur la mort de l'Electeur son Oncle, & de felicitacion sur son avènement à l'Electorat. Le Baron de *Plettemberg*, premier Ministre de *S. A. S.* arriva ici le 19. & partit le 21. pour aller à *Liege* menager ses interêts à la prochaine Election qui doit s'y faire d'un nouvel Evêque. On espere toujours que ce

Prince

des Princes Ec. Janvier 1724. 61

Prince y aura bonne part, quoi qu'il y ait plusieurs prétendans, ou qu'à son défaut, le Prince Theodore de Baviere son Frere, Evêque de *Ratisbonne*, l'emportera. Le Baron de Glimes qui n'étoit pas agréable au Chapitre de cette Ville, est revenu ici.

XIII. *Liege*. On ayt ici la nuit du 13. au 14. la mort de l'Electeur de *Cologne*, Prince & Evêque de cette Ville, & le lendemain le Chapitre s'étant assemblé à 6. heures du matin, nomma le Grand Doyen Gouverneur de la Citadelle, qui en alla aussi-tôt prendre possession. Il se fait ici de grandes brigues pour la prochaine Election, mais le jour pour y proceder n'en est cependant pas encore fixé.

XIV. *Munich*. L'Electeur a été fort affligé de la mort du Prince son Frere. Dès qu'on en eut été informé, S. A. S. B. dépêcha des Exprés à plusieurs Cours, & un entr'autres au Comte d'Arcos, son Ministre à *Vienne*, avec de nouvelles instructions. Le Cœur du feu Prince doit être apporté ici, pour être déposé dans le Tombeau de la Famille, & la Cour va prendre un grand deuil pour cette mort. La Princesse, Epouse du Prince Hereditaire est parfaitement rétablie de la fausse couche qu'elle fit il y a quelque tems. On reçoit la confirmation que le Prince Theodore, Evêque de *Ratisbonne*, a été élu Evêque de *Frysinghen*.

ARTICLE VI.

Qui comprend ce qui s'est passé de plus considerable dans le Pays du NORD, depuis le mois dernier.

I. **S**uede Le 28. Octobre dernier les Membres des quatre Etats se rendirent en Corps dans la Salle des Chevaliers, & le Roi étant assis sur son Trône, Mr. Beck, Secrétaire d'Etat, fit la lecture du résultat de la Diette. Les Orateurs prirent ensuite congé de S. M., après quoi le Comte d'Horn fit un très beau Discours, par lequel il remercia leldits Etats au nom de S. M. du soin & de la peine qu'ils avoient pris pour le bien commun de la Nation. Comme il reste diverses affaires à régler, & sur lesquelles on n'a pû convenir, les principaux Articles dudit résultat n'ont pas été rendus publics, & on a établi un Comité secret qui s'assemble 3. fois la semaine, pour y travailler; particulièrement à celles concernant le Traité à conclure avec le Czar, & les prétentions du Duc de Holstein-Gottorp, par rapport à la Succession de la Couronne, qui ne sont pas décidés. Le choix qu'a fait le Roi de Mr. Akerhielm pour remplir la Charge de Secrétaire d'Etat, n'a pas été approuvé par la Diette; cependant S. M. paroît fort satisfaite de la clôture de cette Assemblée, & la plûpart des Députés sont déjà retournez chez eux.

II. Il a commencé à gêler fortement ici, & le froid s'y fait sentir avec beaucoup de rigueur. Le Roi a eu une nouvelle attaque de gravelle, mais le 20. Novembre il étoit entièrement rétabli,

des Princes, &c. Janvier 1724. 63

tabli, & paroïssoit en public comme auparavant. Mr. Bassevitz, Envoyé du Duc d'Hoïstein, ayant eu Audience de S. M. lui a présenté une Lettre de remerciement du Duc son Maître au sujet du Titre d'*Altesse Royale* qui lui a été accordé, & ce Ministre en a fait delivrer une pareille au Senat. Mr. Rumpf, Envoyé extraordinaire de L. H. P. les Etats Généraux, est de retour ici, & a eu aussi Audience du Roi & de la Reine, qui l'ont reçu avec de grandes marques d'estime. Le Prince Maximilien de Hesse-Cassel, Frere de S. M. est sur son départ pour retourner à la Cour du Landgrave son Pere, & Mr. Bassevitz à *Petersburg*. Le 25. le Roi signa deux Ordres, l'un pour mettre sur un pied les Milices du Royaume afin de dissiper quelques bandes de Voleurs qui se sont repandus dans le Plat-Païs, & l'autre pour construire un Port dans l'isle d'*Aland*, qui puisse contenir 80. Vaisseaux de Guerre, & couvrir de ce côté-là les Côtes du Royaume.

III. *Dannemarc*. Le 2. Novembre le Roi alla voir les nouvelles reparations qui ont été faites au Château de *Freudenland*, & S. M. revint le soir à *Copenhague*. La Reine se porte bien pendant les couches, & le Prince Charles a été attaqué d'une fièvre continuë à *Charlottembourg*, qui faisoit craindre pour sa vie, mais à present il se porte beaucoup mieux, & ses forces se rétablissent de jour en jour. Le Contr'Amiral *Tompfen* s'est embarqué ici sur un Vaisseau destiné pour les *Indes Orientales*, & n'attend qu'un vent favorable pour mettre à la voile, & aller prendre possession de son Gouvernement de *St. Thomas*. Le Roi pour soulager ses Sujets, a donné ordre de suspendre pour le reste de l'année, le nouveau droit de 8. schelings par tonneau établi

établi sur la Bierre, & S. M. a permis à tous les Officiers tant Civils que Militaires, qui ont quelques arretages à prétendre sur la Couronne, de prendre des Billets dans la Lotterie qui vient d'être établie, de quelques Terres dans le Laland. On parle d'une nouvelle reduction dans les Compagnies de Cadets de Terre & de Mer.

IV. *Petersbourg*. Le 18. Octobre le Czar posa la premiere pierre des fondemens du nouveau Fort que l'on va construire à *Croonslot*. L. M. revinrent le 19. en cette Ville avec toute leur suite, & le 20. Elles se rendirent à *Stentelbourg*, pour y celebier l'anniversaire de la conquête de cette Place. *Ismael Beck* Ambassadeur de *Persé* est parti pour retourner auprès du *Sophi* son Maître, & a pris la route par *Moscow*. Il est dit-on, fort satisfait du succès de ses négociations, & du bon traitement qui lui a été fait ici. Le Traité qui vient d'être conciu avec ce Ministre, va être imprimé par ordre de la Cour, & rendu public, S. M. l'ayant déjà fait notifier à toutes les Cours de l'*Europe*. Le 23. le Czar alla visiter les travaux du Canal de *Ladoga*, & donner les ordres nécessaires pour achever ce grand ouvrage; & le 27. au soir S. M. revint ici, pour assister aux funeraillles de la défunte Czarine la Bellecœur qui mourut le mois dernier. Le Corps de cette Princesse après avoir été exposé pendant plusieurs jours sur un Lit de parade dans une des Sales du Palais, fut portée le 2. Novembre dans le Couvent d'*Alexandre Nefski*, où il fut inhumé. Voici l'ordre du Convoi & de la marche: 1. Six Sergens marchoiént à la tête du Convoi avec leurs Hallebardes. 2. Un Major Général tenant dans la main un Bâton de Mars;

Marechal. 3. Les Officiers de la Maison de la défunte Czarine. 4. Les Conviz commençaens depuis le plus bas julqu'au plus haut rang. 5. Le Duc d'Holftein Gottorp avec tous les Ministres & ses Domestiques. 6. Les Archevêques & Prêtres. 7. Un grand nombre de Chantres. 8. Un Major Général portant dans la main un Bâton de Marechal. 9. Le Comte de Matuchof portant la Couronne Imperiale sur un couffin de velours cramoisi bordé d'un galon d'or. 10. Un Chariot ou Carrosse en grand deuil, sur lequel étoit le Cercueil attelé de 8. Chevaux, & dont le couvert étoit garni de velours cramoisi, avec six Brendarts portez par six Colonels, pendant qu'un pareil nombre de Majors Généraux portoient les pans du drap mortuaire, & 12. Hal-lebardiers en grand deuil marchans aux deux côtez. 11. Le Général Allard comme Grand Marechal du Convoi. 12. Le Czar en long manteau de deuil, dont la queue étoit portée par un Page, S. M. marchant entre le Prince de Menzikof & le Comte d'Apraxin grand Amiral. 13. Un troisième Major General tenant dans la main un Bâton de Marechal. 14. La Duchesse de Mecklembourg. 15. La Princesse sa sœur, toutes deux filles de la feuë Czarine. 16. La Czarine Regnante marchant entre Mr. Tolstoi & le Prince Dolorucki. 17. Grand nombre de Dames en Carrosse. 18. Quatre cens Soldats marchans aux deux côtez du Convoi avec des flambeaux allumez dans la main &c. Le Corps ayant été inhumé au son des Cloches, & au bruit d'une triple décharge du Canon des Ramparts, on fit l'Oraison funebre; après quoy le Convoi retourna dans le même ordre à la Maison de la Défunte, où l'on avoit préparé un grand Repas pour toute la Compagnie.

V. Il est tombé déjà dans ce Pays des neiges en abondance, & il y fait un froid excessif. Quoique le départ de la Cour pour *Moscow* ne soit pas encore fixé, il y a apparence qu'elle s'y rendra dans peu, cette sai son étant des plus favorable pour ce voyage, & plusieurs Officiers, quelques Députés de Colleges, & partie des gros Bagages ayant déjà pris les devans. La guerre paroît toujours quelque inévitable avec la Porte, à cause des secours que S. M. se prépare d'accorder au Sophi, & de l'étroite union qu'il y a entre le Grand Seigneur & le rebelle Mirweis. Les Troupes Russiennes continuent leur marche du côté d'*Astracan*, avec toute la diligence possible, & on prépare à *Veronitz* un gros train d'Artillerie, qui pourra bien être employé au siège d'*Asoph*, en cas qu'il y ait une rupture entre ces deux Puissances. On parle déjà de faire avancer du côté de cette Place, une Armée de 70. mille hommes, & de joindre à ces Troupes un pareil nombre de Cosaques & de Slabandes. L'Artillerie que l'on destine pour cette expédition, consiste en 300. pièces de Batterie, 60. Mortiers, & 300. Mortiers à la main. On construit aussi plus de 500. Bâtimens de transport sur les Rivieres de *Volga*, de *Don*, & de *Donait*; & le Czar se dispose, dit-on, à repasser en *Perse* au Printems, où il commandera son Armée en personne. Le Prince Repnin est revenu ici, après avoir fait défilér 8000. hommes du côté de *Moscow*. des Troupes qui étoient en quartier en *Courlande* & en *Livonie*, & S. M. travaille avec beaucoup d'application à donner les ordres nécessaires, tant pour assurer pendant son absence les conquêtes en ce Pays, que pour la guerre qu'elle médite en *Perse* & contre les Turcs. On travaille aussi autant que la saison le peut permettre, aux

des Princes &c. Janvier 1724. 67

Fortifications de *Croonslot*, Place que ce Prince a dessein de rendre une des plus considerable Forteresse de l'*Europe*. Elle sera, dit-on, munie de 20. Bastions, & on doit y construire une Tour sur le Canal, sous laquelle un Vaisseau de guerre pourra facilement passer à voiles déployées. De sorte que cette Tour sera une des plus élevée de l'*Univers*, & peut être l'unique dans son espece.

VI. *Moscon*. On fait ici des préparatifs extraordinaires pour le Couronnement de L. M. : Ceremonie qui se fera immédiatement après leur retour en cette Ville, & qui sera des plus magnifique & des plus pompeuse. Le 8. Novembre il arriva ici de *Petersbourg* quelques Bâtimens chargez d'habits & d'étoffes pour servir à cette fonction, & comme la Cour est attenduë ici dans peu, on a envoyé à sa rencontre quantité de Traîneaux qui ont été construits en cette Ville. La Régence a reçu ordre de faire sortir des prisons les prisonniers les moins coupables, & de faire expédier les plus criminels, pour qu'aucun triste objet ne puisse troubler cette Fête. Les Archevêques & les principaux Ecclesiastiques de l'*Empire* sont mandez pour y assister, & on a disposé quelques Regimens d'Infanterie & de Dragons sur la route d'*Olonitz*, pour que le Czar puisse en faire la revûe en passant. Les principaux Generaux des Cosaques sont mandez ici, pour recevoir les ordres de Sa Maj. dès qu'Elle sera arrivée, & les Troupes qui sont sous leur Commandement se sont déjà postées le long de la Riviere de *Pruth* aux environs de *Pultova*, pour couvrir cette Forteresse qui est la clef de l'*Empire* du côté de la *Turquis*. On a transporté ici d'*Olonitz* 300. piéces de Canon de fer nouvellement fonduës, avec quantité de munitions de guerre, qui

vont être distribuées dans les Forts nouvellement construits sur le *Pruth*. On en a aussi envoyé une grande quantité vers le *Dniester*, & on suppose que la Cour a dessein de former de ce côté-là un bon Corps d'Armée. Il y a aussi aux environs de cette Ville 20. mille hommes de Troupes réglées, qui n'attendent que leurs ordres pour marcher.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le Prince & la Princesse de Galles revinrent le 6. Novembre de *Richmont* à leur Maison de *Leicester*, & ce jour-là les jeunes Princesses leurs filles, retournerent de *Kensington* au Palais de *St. James*. Il y eut le lendemain un grand concours de Seigneurs & de Dames, qui vinrent faire leur cour à L. A. R. & les féliciter sur leur retour en cette Ville. Le 10. ce Prince étant entré dans sa quarante-unième année, cet anniversaire fut célébré par le son des cloches; les décharges de l'Artillerie de la *Tour* & du *Parc*, & par des feux & des illuminations qui parurent le soir dans toutes les rues, & ces réjouissances finirent par un grand Bal que S. A. R. donna dans la Maison de *Leicester*. Le Chevalier Pierre Delme, qui a été nouvellement élu Lord-Maire de *Londres*, a prêté le serment ordinaire à l'Hôtel de Ville; & s'étant rendu le 11. en cavalcade à *Westminster*, il y prêta aussi le

des Princes Ec. Janvier 1724. 69

le serment accoutumé devant les Barons de l'Échiquier.

II. Les Seigneurs Regens dépêcherent le 10. au Roi un Messager d'État avec diverses Commissions & Papiers d'importance, qui doivent être signez par S. M. Le 16. Leurs Grands-urs nommerent les Scherifs de tous les Comtez du Royaume, pour le service de l'année prochaine 1724., & elles ordonnerent que le Parlement, qui étoit prorogé au 30. de ce mois, le seroit encore jusqu'au 21. Decembre. Le Duc de Leeds, qui est revenu de ses voyages dans les Pays étrangers, a été mis sous la Garde d'un Messager d'État, sur quelque soupçon que l'on a conçu de sa conduite, pour avoir séjourné à Rome, & y avoir eu quelques entretiens avec le Chevalier de St. George. Le 26. il y eut un Comité du *Cockpit*, pour examiner les Bils qui ont été envoyés d'Irlande; le Parlement de ce Royaume étant toujours assemblé, & continuant ses délibérations.

III. On reçut le 29. un Exprès de Gohr, avec un ordre du Roi de faire partir incessamment les Yachts & les Vaisseaux de Convoi pour aller attendre S. M. à *Helvoet-Sluis*. Le 2. Decembre ces bâtimens partirent de *Greenwich* avec les Officiers de la Maison du Roi, qui s'y étoient embarquez, & ayant joint plus bas sur la *Tamise* une Escadre de 5. Vaisseaux de Guerre commandée par l'Amiral Norris, ils firent ensemble voile pour la *Hollande*. Le Regiment de Cavalerie de Wade est allé se poster par pelotons entre cette Ville & celle de *Harwich*, & divers Détachemens des Gardes à cheval ont pris poste entre cette Capitale & *Margate*, pour servir d'escorte à S. M., & la conduire ici. La Charge de Baron Chef de l'Échiquier, vacante par la mort du Chevalier

de Montague, a été donnée à M. Ayres, Chancelier du Prince de Galles, & l'Evêque d'Exeter a été pourvû de celle de Grand Aumônier du Roi. Le Docteur Wallis, nouvel Evêque de Winchester, a été fait Clerc du Cabinet de S. M., & le Docteur Richard Smalbroock est nommé Evêque de *St. David*. Hâbg Abdelcader Perez, Grand Amiral du Roi de *Maroc*, & son Ambassadeur en cette Cour, vient d'arriver à *Portsmouth*, où il a débarqué, venant de *Gibraltar*, à bord d'un Vaifseau Anglois. Mr. Finck, envoyé à la Cour de *Suede*, demande d'être rapellé.

IV. *Pays Bas*. Le Duc d'Artemberg est allé présenter aux Etats d'*Hainaut* l'Acte de Succession de l'Empereur, dont nous avons fait mention dans nos précédens Journaux, & le Comte de Lanoy a fait la même chose à ceux du Comté de *Namur*. Le Marquis de Prié a été indisposé, & le Général Comte de Wrangel, Gouverneur de *Bruxelles*, est dangereusement malade. Les Directeurs de la Compagnie des *Indes* ont fait sçavoir par des Affiches, que leur Caissier à *Anvers* recevra depuis le 14. Novembre, jusqu'au 10. Decembre le second payement de ceux qui ont souscrit pour avoir des Actions. Il paroit un Ecrit composé par Mr. Nenny, qui refuse amplement les différens Memoires que les Directeurs des Compagnies Hollandoises ont presentez à L. H. P. les Etats-Généraux.

V. *Hollande*. Les Etats de Hollande & de *Westfrise* se separerent le 27. jusqu'au 8. Decembre prochain. L'Escadre commandée par l'Amiral Norris & les Yachts Anglois sont heureusement arrivés à *Helvoet Sluys*, pour y attendre le retour du Roi de la Grande Bretagne d'*Hannover*, & transporter S. M. en *Angleterre*. Mr. d'Oliviera,
Secre-

des Princes, &c. Janvier 1724. 71
Secrétaire d'Ambassade d'Espagne, est arrivé à la Haye, pour menager les intérêts de cette Couronne, pendant l'absence du Marquis de Montecoron, qui retourne à Madrid.

ARTICLE VIII.

Qui contient les Naissances, Mariages, & Morts des Princes, & autres Personnes Illustres, depuis le mois dernier.

I. Naissances. Au commencement de Novembre la Reine de Prusse accoucha heureusement à Berlin d'une Princesse.

La Princesse Epouse du Prince Héréditaire de Modène, & Fille de Mr le Duc d'Orléans, est accouchée à Modène d'un Fils.

II. Mariage. Le Prince d'Oost Frise épouse une Princesse de Culmbach.

III. Morts. Le Comte de Ribera, Adjudant Général, ci devant Ambassadeur du Roi de Portugal à la Cour de France, est mort à Lisbonne âgé de 39. ans.

Mr. de la Salle, ancien Evêque de Tournay est mort à Paris, & laisse vaquer de riches Benefices.

Le 5. Novembre le Duc d'Aumont, Pair de France, Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur du Boulonois, mourut à Paris de la petite verole à l'âge de 30. ans. Le Duc son Pere, la Duchesse la Mere, Madame son Epouse & lui étans tous morts dans l'espace de six mois.

Le Marquis de la Chaise, Neveu du fameux Jesuite de ce nom, & Capitaine des Gardes de la

la Porte de l'Hôtel, est mort dans la même Ville.

Le 10. le Chevalier Montrague, Lord Chef, Baron de l'Échiquier, mourut à Londres.

Mr. Joseph Gaspard de Montmorin, Evêque d'Ayre, mourut à Paris le 7. âgé de 68. ans.

Dans la même Ville la mort a enlevé Dame Charlotte d'Aumont, âgée de 78. ans. Elle étoit Tante du Duc dont nous venons de faire mention plus haut.

Sur la fin d'Octobre l'Impératrice, Veuve du Frere aîné du Czar, mourut à Petersbourg, âgée de 60. ans.

Come de Medicis III. du nom, Grand Duc de Toscane, mourut à Florence le 31 du même mois. Nous en avons fait mention à l'Article d'Italie de ce Journal.

Le 13. Novembre la mort enleva à Bonn, Joseph Clement. Prince de Baviere, Electeur de Cologne, Prince de Liège, &c. âgé de 53. ans. Il étoit Frere de l'Electeur de Baviere à présent Regnant, & Oncle du Prince & Evêque de Munster, qui lui succede à l'Electorat de Cologne.

Le 22. mourut à Paris la Maréchale de Chamilli âgée de 74. ans.

Le lendemain le Duc de Lauzun mourut dans le Convent des Petits Augustins de la même Ville, où il s'étoit retiré, âgé de 80. ans & 7. mois.

Le Comte Prezcolirfow ki, l'un des Membres de la Regence de Boheme, & ci devant Président du Conseil des Finances, est mort à Prague d'une retention d'urine.

Le Baron d'Howarts Président de la Chambre des Comptes de Brabant, est mort à Bruxelles.

Le 2. Decembre à 8. heures du soir, mourut à Versailles d'une attaque d'apoplexie, Philippe

des Princes &c. Janvier 1724. 73

II. Petit Fils de France, Duc d'Orleans, Valois, Chartres, Nemours, Montpensier & Vendôme, & Comte de Blois, ci devant Regent de France, âgé de 49. ans. Nous en avons parlé à l'Article de France. Il étoit Fils de Philippe Duc d'Orleans, Fils de Louis XIII., & Fils de Louis XIV. & d'Elizabeth-Charlotte de Baviere, Fille de Charles-Louis Electeur Palatin. Il épousa le 18. Fevrier 1692. Marie-Françoise de Bourbon, nommée Made-moiselle de Blois, & Fille légitimée de Louis XIV. dont il eut le Duc de Chartres & cinq Princesses, l'une mariée au Prince de Modene, une autre au Prince des Asturies, une troisième à l'Infant Don Carlos, tous deux Fils du Prince Regnant en Espagne, une Abbessé de Chelles, & une cinquième qui n'est pas mariée.

Le Marquis de Baringhen, premier Ecuyer du Roi, & Gouverneur de *Marseille*, mourut le 3. à *Paris* âgé de 43. ans.

La Maréchale d'Humieres est morte dans la même Ville âgée de 90. ans.

La Marquise de Beauveau, Gouvernante des Princesses Royales de Lorraine, & Mere du Marquis de Craon, Grand Ecuyer, & du Marquis de Beauveau, Maréchal de Lorraine est morte à *Luneville*.

F I N.

ARTI-

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier 1724.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	page 3
ARTICLE II. <i>Espagne & Portugal.</i>	15
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	22
ARTICLE IV. <i>France & Lorraine.</i>	34
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	50
ARTICLE VI. <i>Nord.</i>	62
ARTICLE VII. <i>Angleterre, Hollande, & Pays- Bas</i>	68
ARTICLE VIII. <i>Naissances, Mariages & Morts.</i>	71

*Extractum Privilegii Sacræ Cæsareæ
& Catholicæ Majestatis.*

EX Mandato Sacræ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negociationem exercentibus, serio firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*, (quem imprimendi soli Andreae Chevalier, Bibliopola & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum suarum Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines, simili aliove characterè aut formâ excudere, recudere, vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiam impressos adducere, vendere & distrahere clam seu palam, citra supranominati Andreae Chevalier consensum, audeat vel præsumat, sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium, & insuper mulctæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo, & parti læsæ ex æquo decernendæ. Datum Viennæ 10. Februarii 1716. Infrascripti erant CAROLUS. (L. S.) Vr. FRID. CAR. COM. DE SCHONEBORN. Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ Majestatis proprium. PETRUS JOSEPHUS DOLBERG.

